

Firmin Létourneau

Il y a un proverbe qui est la base de la philosophie sociale et qui dit: le bien est diffusif de soi. C'est là une vérité maintes fois constatée.

Dans le domaine des activités sociales, l'on a vu des hommes se déplacer, mis par une force occulte que j'appelle providentielle, d'une sphère à une autre, pour mieux répondre à l'appel de leur race, de leur religion, de leur classe ou de leur famille. Vous et moi, nous avons vu d'humbles enfants du sol devenir de grands militaires, de grands politiques, de grands missionnaires, de grands financiers; nous avons vu des hommes de grande envergure passer d'une sphère à une autre pour répondre à l'appel pressant du devoir.

Je veux citer aujourd'hui, à l'appui de ces faits, le départ du *Bulletin* de notre excellent, dévoué, héroïque, habile, savant et aimé rédacteur, M. Firmin Létourneau. — Firmin, comme nous l'appelons tous. Educateur par vocation, par sa formation familiale, par son cœur d'apôtre, de patriote, il quittait, en 1921, le pays de ses amours, comme il l'appellait, — l'Institut Agricole d'Oka, — où il avait puisé ses premières connaissances agricoles scientifiques, où il avait, plus tard, transmis à des générations plus jeunes son savoir et son amour de la terre québécoise, pour entrer dans un champ plus vaste où il lui serait donné de communiquer non seulement avec quelques centaines d'écologistes, mais encore avec des milliers d'agriculteurs qu'il a depuis renfermés dans son cœur.

Comme rédacteur au *Bulletin*, d'abord, comme secrétaire de l'Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec, qui lui doit — je tiens à le proclamer ici, hautement — ses constitutions et une grande partie de son organisation, M. Firmin Létourneau — Firmin, comme nous l'appelons tous — a déployé un zèle, manifesté des énergies, rendu des services que les hommes de bien ont su apprécier dans le passé et apprécieront dans l'avenir.

Firmin a été, pour moi, et pour tous ceux qui se sont donnés à l'œuvre de la rénovation agricole, durant son séjour au *Bulletin des Agriculteurs*, depuis l'année 1921 jusqu'à ce jour, un véritable ange gardien. Extrêmement modeste, humble, jouissant d'un tact qui a eu raison de toutes les épreuves, doué d'un caractère qui rend sa compagnie souverainement agréable, original comme l'on en voit rarement, d'un patriotisme qui connaît peu de pareil, renseigné sur toutes les activités humaines comme peu le sont, Firmin s'est attiré l'amitié et l'admiration de milliers d'amis qu'il s'est faits durant sa carrière de journaliste agricole.

Aujourd'hui qu'il a accompli son devoir de Canadien français et d'agriculteur dans le vaste domaine du journalisme agricole, ses services sont de nouveau requis dans cet autre domaine, son ancien, de la science.

Il nous quittera dès cette semaine pour aller occuper la chaire de la science de l'Economie politique et sociale et de la Législation agricole, à l'Institut Agricole d'Oka.

Je ne vous cacherai pas que j'ai un serrement de cœur en vous annonçant cette nouvelle. J'ai si bien connu, j'ai tant aimé et tant apprécié mon confrère!

Dans ses nouvelles fonctions, il nous continuera ses services, vous pouvez en avoir la parfaite assurance. Désormais, il s'adressera moins au grand public qu'aux éducateurs de demain. Son travail n'en sera pas moins fécond, car de l'esprit et du cœur des hommes de la trempe de Firmin jaillissent des étincelles puissantes capables d'enflammer le cœur de toute une population.

Firmin, tu nous quittes, tu retournes à Oka. J'en suis heureux pour toi et pour la classe agricole. Ton sort personnel sera amélioré et, comme nous sommes au tournant de notre histoire économique, nos agriculteurs et notre province en bénéficieront. Va! Continue ton travail d'apôtre et sois bien assuré que jamais, ni moi, ni les lecteurs du *Bulletin*, nous ne perdrons le souvenir de ton séjour au milieu de nous.

Avec une spontanéité qui te fait honneur, tu as répondu à ceux qui t'ont dit: "Es-tu là, Firmin?" — Oui!

Nos meilleurs vœux t'accompagnent. La semence que tu as déposée dans le terrain fertile du journalisme agricole a déjà germé et bientôt, à ta satisfaction, tu en verras la fructification abondante.

J.-V. PONTON

UNE EXPOSITION D'AGNEAUX

Dans la deuxième semaine d'octobre à Montréal — Initiative de M. S.-J. Chagnon — Choix d'un comité d'organisation — Le maire Houde approuve le projet ainsi que des représentants de divers groupes

Montréal aura son exposition d'agneaux dans la deuxième semaine du mois d'octobre; cette même semaine du 9 octobre est aussi choisie pour organiser une "semaine de l'agneau" afin d'augmenter la consommation de ce produit de la province. Cette initiative due à M. S.-J. Chagnon, chef du service provincial de l'industrie animale, a rencontré l'approbation enthousiaste de tous les convives à un banquet offert par le ministère d'agriculture et auquel prirent part Son Honneur le maire Camillien Houde, des officiers des ministères fédéral et provincial de l'agriculture, des représentants des deux grands chemins de fer canadiens et des diverses associations suivantes: Chambre de commerce, *Board of Trade*, Union catholique des Cultivateurs, *Live Stock Exchange*, les maisons de salaisons, l'Association des éleveurs de la province, *Montreal Stock Yards* et autres intéressés.

Un comité a immédiatement été choisi à la base de toute l'organisation et ce comité nommera tous les autres sous-comités chargés d'assurer le succès de l'entreprise qui devra montrer au public montréalais ce que peuvent produire les cultivateurs de chez nous, montrer aux 10,000 cultivateurs que l'on veut amener à Montréal à cette occasion, les possibilités qui s'offrent à eux dans cette branche de l'industrie animale.

M. CHAGNON

M. S.-J. Chagnon, qui présidait le banquet, à l'hôtel "Queen" hier

Montréal, 10,000 cultivateurs de la région.

Le but de la présente réunion est de savoir ce que pensent du projet tous ceux qui représentent l'opinion publique. M. Chagnon remercie tous ceux qui ont répondu nombreux à son appel, spécialement le maire de Montréal, l'empressé des assistants à répondre à l'invitation lui fait espérer le succès. Si l'on pense que la tenue d'une exposition d'agneaux à Montréal est dans l'intérêt de l'agriculture et de l'avancement économique de la province, chacun devra donner son concours.

M. Chagnon parle ensuite en anglais et demande au maire de Montréal, si les organisateurs peuvent compter sur l'appui de la ville.

M. LE MAIRE HOUDE

M. Camillien Houde dont le mandat ne permet pas de promettre définitivement la collaboration financière de la ville, promet de recommander au comité exécutif de donner tout son concours à l'autre chose aussi. Il est convaincu que le comité exécutif, sur la recommandation du maire, se fera un plaisir et un devoir d'aider l'entreprise. Quant au maire de Montréal, il l'approuve de tout cœur; la tenue d'une exposition d'agneaux à Montréal est l'un des articles de son programme; cette première exposition d'agneaux créera peut-être un embryon de la future grande exposition de Montréal. Si on lui disait qu'il s'agit des sommes prévues pour la tenue de cette exposition, il pourrait mieux dire ce que la ville peut faire.

Il remercie sincèrement M. Chagnon d'avoir pris l'initiative de cette exposition. S'il obtient de bons résultats, il aura avancé considérablement la date où le maire de Montréal verra la réalisation de ce qu'il tient à cœur; la tenue d'une grande exposition dans sa ville.

M. Houde se dit heureux de secondar les efforts de ceux qui entourent aujourd'hui M. Chagnon, comme il sera toujours heureux de secondar les efforts de ceux qui veulent l'avancement de l'agriculture et partant de la province: "Comptez sur mon concours, dit-il à M. Chagnon, pour réussir toutes les initiatives de ce genre".

M. Chagnon déclare alors à M. Houde que ce n'est pas tant l'argent que l'appui moral de tous les citoyens de Montréal qui aura son poids dans la balance du succès de l'exposition de la "semaine de l'agneau".

AUTRES APPROBATIONS

Le Dr W.-J. Black, directeur du service de l'agriculture et de la colonisation au G.N.R.; M. Alfred Ledue, qui représenterait les maisons de salaisons; M. E.-A. Cunningham, du Pacifique Canadien; M. E.-S. Todd, secrétaire-trésorier de l'Association des maisons de salaison; M. A.-A. MacMillan, chef du service animal à Ottawa; M. Paul Boucher, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs; M. Beatty, représentant du *Board of Trade*; et M. R.-G. McKee, du *Live Stock Exchange*, ont tour à tour donné leur approbation au projet, démontrant les avantages que l'on pouvait en retirer et exprimé leur ferme détermination de faire tout leur possible pour en assurer le succès complet.

La tenue de l'exposition étant approuvée à l'unanimité, un comité général d'organisation fut nommé séance tenante. Le comité s'est ensuite réuni pour nommer les autres sous-comités et se mettre immédiatement à l'œuvre pour être prêt le 9 octobre; attendu qu'il ne reste que sept semaines pour toute l'organisation.

Les membres du comité général d'organisation choisis hier sont comme suit: président, M. Alfred Ledue; président honoraire, M. J.-L. Perron; vice-président, M. J.-L. Perron; vice-présidents honoraire, Dr J.-H. Grisdale, sous-ministre de l'agriculture à Ottawa, et le maire Camillien Houde; secrétaire-trésorier, M. J.-S. Chagnon. Les autres membres sont: MM. R.-G. McKee, secrétaire du *Montreal Live Stock Exchange*; A.-A. MacMillan, du service fédéral de l'industrie animale; le Dr J.-W. Black, du G.N.R.; E.-A. Cunningham, du Pacifique Canadien; E.-S. Todd, secrétaire de la *Canadian Meat Packers Association*; M. Daigneault, représentant de l'Association des bouchers de Montréal; M. Beatty, du *Board of Trade*; le secrétaire de la Chambre de Commerce; Paul Boucher, secrétaire de l'Union catholique des Cultivateurs; M. Morin, secrétaire de l'Association des éleveurs de la province; M. Clarke, de la Chambre de Commerce; W.-E. Watson, gérant des cours à bestiaux de Montréal, et A. Meunier, représentant de la Coopérative Fédérale.

M. Watson sera aussi le gérant de l'exposition.

L'élevage du mouton

L'HON. M. PERRON ACCORDE DES AVANTAGES SPECIAUX AUX ELEVEURS DE MOUTONS

L'hon. M. Perron, dans le but de développer l'élevage du mouton dans la province, a décidé de placer 25,000 moutons, d'ici cinq ans, chez les cultivateurs, à raison de 5,000 bêtes par année.

Le nouveau ministre de l'agriculture a réussi à obtenir le concours d'Ottawa dans la mise à exécution de cette partie de son programme et des avantages très marqués seront offerts à la classe agricole. Pour permettre aux cultivateurs de se procurer les brebis qu'il mettra à leur disposition, le gouvernement leur prêtera les deux tiers du prix d'achat, sous forme

remboursable dans deux ans. Il verra aussi à leur assurer un marché et il organisera des concours où des prix très substantiels seront donnés.

Pour bénéficier des avantages offerts par le ministère de l'agriculture, les cultivateurs devront faire partie d'un cercle agricole dirigé par le propagandiste en élevage du district, l'agronome du district, l'agronome du comté et trois membres.

"L'une des ambitions du nouveau ministre, déclare le sous-ministre de l'agriculture, est que la province de Québec profite de tous ses avantages naturels et qu'elle utilise à une production raisonnée tous les coins de son vaste territoire. Or, si se trouve dans les limites du Québec des comtés, qui, par la nature de leur sol montagneux ou rocailleux, offrent un terrain propice à l'élevage du mouton, élevage qui est loin d'être actuellement, ce qu'il devrait être. Le développement de l'industrie ovine assure une source de revenus aussi faciles que raisonnables, et pour encourager les cultivateurs à entreprendre cet élevage, le gouvernement a décidé de placer chez les cultivateurs, par an, pendant cinq ans, cinq mille brebis de bonne qualité qui formeront la base de la progression de l'élevage ovin en cette province.

"Cette entreprise considérable sera conduite avec la coopération étroite du ministère fédéral de l'agriculture. Les brebis choisies, le choix sera fait tant par les experts du ministère de l'agriculture de Québec que celui d'Ottawa — ne seront pas placées au hasard mais par zones englobant les comtés qui offrent le plus d'avantages à l'élevage du mouton, à commencer par le district de Mont-Laurel.

"Non seulement l'honorable M. Perron s'occupe de l'aide matérielle à fournir aux cultivateurs dans l'élevage du mouton, mais il s'occupe aussi de la protection qu'il convient de donner à cet élevage. Ainsi, un ordre-en-conseil a été adopté pour la protection des moutons contre les ours; il sera aussi prévu à leur protection contre les chiens errants.

"Pour que l'élevage des moutons puisse donner aux cultivateurs les bénéfices qu'ils sont en droit d'en attendre il faut surveiller la vente. C'est pourquoi, le ministre de l'agriculture s'est proposé de voir, avec ses officiers de l'industrie animale, à ce que les agneaux provenant des brebis placées chez les cultivateurs soient vendus en coopération aux plus hauts prix, et à tenir le marché constamment ouvert à cette production. Les brebis qui, autant que possible, seront achetées de clubs d'éleveurs d'éjà existants, seront sélectionnées par des spécialistes et expédiées à destination aux frais conjoints des ministères de l'agriculture de Québec et d'Ottawa, à la condition que le transport soit fait au wagon complet. Elles seront revendues non pas directement aux particuliers, mais par l'entremise des cercles agricoles à des groupements formés de leurs membres sous la direction du Service de l'Industrie Animale et des agronomes. Pour aider les cultivateurs à se procurer ces brebis de choix, le ministère de l'agriculture leur prêtera les deux tiers du prix d'achat, sans intérêt, remboursables en deux ans. De plus, il organisera annuellement des expositions auxquelles participeront les cultivateurs ayant profité de ces avantages, avec la coopération du ministère fédéral.

On trouvera dans une autre page les conditions que les cultivateurs devront remplir pour profiter de ces avantages.

La semaine de l'agneau

M. LE SÉNATEUR DONAT RAYMOND ACCORDE LA CHARGE DE TRÉSORIER HONORAIRE DU COMITÉ DE L'EXPOSITION

Le sénateur Donat Raymond a accepté la charge de trésorier honoraire du comité d'organisation de l'exposition d'agneaux qui se tiendra à Montréal, pendant une semaine, à partir du 9 octobre prochain.

M. le sénateur Raymond a déclaré qu'il avait foi en l'entreprise et endosse absolument le programme tracé par M. J. S. Chagnon, chef du service provincial de l'industrie animale. M. Raymond s'occupera d'assurer le concours de plusieurs intérêts influents et rien ne sera négligé pour préparer cette première exposition de bétail vivant à Montréal.

Déjà les travaux sont en marche pour installer l'arène au centre des nouvelles cours à bestiaux du G. N. R., construites au coût d'un demi-million et qui seront mises à la disposition des autorités provinciales. Plusieurs moutons de race pure, importés dans le but d'améliorer nos troupeaux de moutons, seront aussi exposés.

M. J.-L. Perron entend démontrer aux cultivateurs les possibilités qui s'offrent à eux, s'ils veulent profiter de son plan pour mettre l'industrie ovine sur une base payante.

La "semaine de l'agneau" sera le titre officiel de cette exposition. L'événement sera d'un grand intérêt pour les producteurs et acheteurs tout comme pour le public. On espère qu'une plus grande consommation de viande d'agneau sera le résultat de la publicité autour de l'exposition.

LE POINT DE VUE AMÉRICAIN

LE POINT DE VUE DU CANADA EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE EST PLUS AMÉRICAIN QUE BRITANNIQUE, DIT M. ANDRÉ SIEGFRIED, ET EXTRAÎNE L'ANGLETERRE

M. André Siegfried, économiste des affaires étrangères françaises, a dit mardi devant les membres de l'Institut politique que la tendance du Canada augmentant de partager le point de vue de l'Amérique dans les questions internationales, fait que la Grande-Bretagne s'éloigne de l'Europe.

Déclarant que le point de vue canadien en politique étrangère est d'inspiration plus américaine que britannique, M. Siegfried dit: "Cet état de choses tend à attirer le centre de gravité de l'Empire britannique bien loin des Îles Britanniques. La Grande-Bretagne est si désireuse de ne pas s'aliéner la bienveillance du Canada qu'elle cède presque toujours dans les discussions. Les concessions qui en apparence sont accordées au Canada, sont en réalité accordées aux États-Unis, dont le point de vue s'impose de lui-même.

"Ainsi la Grande-Bretagne se sépare de l'Europe parce que occasionnellement elle suit les directions américaines plutôt qu'européennes".

La tendance du Canada à suivre les États-Unis est due à la similitude des conditions géographiques et économiques existant dans les deux pays.

"Nous, Européens, avons l'impression, qui peut être fautive, que conséquemment ou non, le Canada repose sur les États-Unis pour sa défense, au moins autant que sur l'Empire britannique", dit-il.

"Le Canada sent que les États-Unis n'admettront jamais d'intervention étrangère, particulièrement par la force, dans l'Amérique britannique du Nord.

"La similitude des cultures entre les États-Unis et le Canada a conduit au règlement pacifique parfaitement satisfaisant de toutes les difficultés. Mais à la longue, cette excessive similitude peut créer un nouveau danger d'absorption sociale qui peut mettre en péril, sinon l'indépendance politique elle-même, au moins la liberté du Canada à déterminer librement la direction de son propre avenir".

Nos exportations de lait

LE NOUVEAU TARIF AMÉRICAIN EST SANS EFFET APPRÉCIABLE

Ottawa, 26 — Le Bureau de la Statistique du Dominion vient de publier les chiffres du premier mois complet des exportations de lait et de crème aux États-Unis sous les nouveaux droits tarifaires mis en vigueur.

Les chiffres se rapportent aux exportations de juillet. Le 13 juin dernier, le président Hoover met en vigueur les nouveaux droits sur ces deux produits laitiers, lesquels étaient augmentés de 50 p. 100. Ils consistent en 30 sous de droit sur chaque gallon de crème et de 3-4 sous sur chaque gallon de lait.

Il est tout probable que ces droits seront de nouveau augmentés, lorsque le Congrès se réunira. Jusqu'à maintenant cependant, le nouveau tarif ne semble avoir affecté les exportations de ces deux produits chez nos voisins du sud. Les exportations de juillet sont plus élevées que celles de juin. Le volume des exportations est quelque peu plus faible que l'an dernier en juillet, mais la valeur est passablement plus élevée.

Voici les chiffres des deux mois de 1929 et de 1928 comparés:

	Gallons	Dollars
Juillet 1929	395,387	784,825
Juin 1929	334,254	709,334
Juillet 1928	397,538	684,250
12 mois, juil. 29	2,623,739	5,176,971
12 mois, juil. 28	3,729,966	6,698,764

LAIT FRAIS

	Gallons	Dollars
Juillet 1929	415,562	87,035
Juin 1929	346,804	72,257
Juillet 1928	423,258	82,898
12 mois, juil. 29	3,832,221	839,261
12 mois, juil. 28	3,690,621	754,534

Les perspectives des récoltes en Norvège

M. Frederick H. Palmer, commissaire du commerce du Canada à Oslo, communique que l'état des récoltes en Norvège est assez satisfaisant, quoiqu'elles soient plutôt tardives. Les emplacements ont eu une bonne croissance mais, comme résultat de la température froide de mai et de la première partie de juin, ils sont plutôt clairsemés et remplis de mauvaises herbes, sur tout l'avoine. La fenaïson a débuté dans quelques-uns des districts occidentaux et les perspectives sont encourageantes, quoique le tréfle ne soit pas tout à fait satisfaisant. Les arbres fruitiers se développent bien et, pour les districts de l'Est et du Sud, l'estimation fixe une récolte d'une moyenne de 50 à 75 pour cent.

C'est une chance — Profitons-en!

Nous demandons à nos lecteurs de lire et de faire lire, surtout à leurs parents et amis des États-Unis, l'article de M. Laforce: *Au pays de l'Ouest*, que nous publions ailleurs.

AU PAYS DE L'OUEST

Pour les Canadiens

A la ville comme à la campagne, on entend souvent des chefs de famille dire:

"J'aimais bien dans l'Ouest établir mes enfants, mais les bonnes terres sont réservées pour les étrangers. Ceux qui ont fréquemment visité ce pays, savent qu'il n'en est pas ainsi. Si le nôtre ne sont pas plus nombreux là-bas, chez nous, c'est qu'au lieu d'aller s'emparer des meilleures terres du territoire canadien, ils sont allés tisser du coton ou clouer des talons de bottes pour le bénéfice des Américains.

Encore actuellement, dans la vaste région qui s'étend de Saint-Walburg, en Saskatchewan, jusqu'à Bonnyville, en Alberta, où le Chemin de fer National du Canada est à construire une ligne nouvelle de 126 milles de longueur à travers des terres d'une richesse et d'une fertilité exceptionnelles, pour relier deux groupements de paroisses françaises, le gouvernement met à la disposition des Franco-Américains et des Canadiens français des milliers et des milliers de bonnes terres de 160 acres, et il les leur offre gratuitement.

Si les Canadiens français et les Franco-Américains refusent ces terres si avantageuses, elles ne resteront pas continuellement inactives. Qui pourra blâmer le gouvernement de les donner à d'autres qui les défricheront et les mettront en valeur?

Quand, pour établir ses enfants, un ancien fermier habitant la ville ou un cultivateur qui demeure encore dans la vieille paroisse où il est né, va s'établir au loin, s'il veut que ses enfants ne s'ennuient pas, qu'ils restent auprès de lui, il choisira comme lieu d'établissement une région qui avec des avantages plus considérables ressemblera à la vieille paroisse, afin que la transition se fasse avec le moins de heurts possible.

Le territoire qui ressemble le plus à celui des meilleures paroisses du Québec, moins les difficultés du défrichement, c'est bien la partie centrale des provinces des Prairies. On y trouve des taillis, des terrains embroussaillés, des bosquets de peupliers, des épinettes, des prairies qui labourées produisent les plus belles moissons du continent, des pacages naturels pour l'élevage des bestiaux, des rivières et des lacs, qui fournissent de poissons, des riches territoires de chasse, et l'aspect général du pays est invitant.

Dans ce territoire au sol d'une fertilité extraordinaire, qui sera bientôt traversé par une nouvelle ligne du Chemin de fer National du Canada, il y a de soi que les familles industrielles ayant un capital relativement élevé réussiront plus vite, si elles savent bien se placer, mais les autres, si elles s'adressent

J.-E. LAFORCE.

L'industrie des prodnits de l'érable

La Société des producteurs de sucre d'érable de Québec — Subventions de \$25,000 — Prêts de \$12,000

L'érable est une de nos richesses nationales. C'est un don que la nature a fait à notre province. On célèbre les vins de la France, les fromages de la Suisse, les fruits de la Californie; célèbre-t-on assez le sucre et le sirop d'érable de la province de Québec? Tire-t-on tout le parti possible de cette industrie si éminemment appropriée à notre terroir? Les statisticiens nous apprennent que nos érablières, depuis quelques années, produisent une moyenne de 22,000,000 de livres de sucre et de sirop par année. D'après de récentes estimés, la récolte du printemps 1929 a atteint le chiffre de 32,000,000. C'est un beau résultat. Mais le ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Perron, veut que nous fassions mieux. La preuve est établie que nous pourrions doubler cette production à tout le moins atteindre l'objectif de 60,000,000. A 15 sous la livre, cette récolte laisserait dans nos goussets l'énorme somme de \$9,000,000.

Il y a quelques années, le ministère de l'Agriculture, groupant des intérêts épars et ignorés, a fondé la Société des Producteurs de Sucre d'Érable de Québec. Grâce à cette association et par suite de l'application des méthodes préconisées par le ministère, nos producteurs ont amélioré d'année en année la qualité de leur sucre et obtenu des prix plus rémunérateurs. Mais ils sont loin d'avoir tiré tout le parti de l'instrument qu'ils ont entre les mains; ils sont loin de se douter à quel point ils peuvent parvenir en conjuguant leurs efforts, en disciplinant leurs activités. L'honorable M. Perron s'est avisé de cet état de choses. Fidèle à la devise qu'il s'est donnée: "aider ceux qui veulent s'aider", voici de quelle manière il leur tend une main secourable et empressée.

La Société des Producteurs de Sucre d'Érable n'a pas assez de membres — premier mal; elle n'a pas assez d'argent — deuxième mal. Cela limite son champ d'action, paralyse bien des efforts, diminue considérablement son efficacité. Les directeurs de cette société ont l'intention d'abandonner aux membres qui ont consigné leurs produits ce printemps d'abandonner à leur société 1 son par d'ivre de sirop

ou de sucre expédié en 1929. D'après les estimés faits par la société, cela représenterait un montant de \$17,000. Cela constituerait un fonds de réserve qui placerait la société à l'abri de toute éventualité. Cela formerait en quelque sorte le solage de tout repos sur lequel l'édifice pourrait s'élever de plus en plus haut. Si, par bonheur, les membres arrivent à comprendre leurs meilleurs intérêts et consentent unanimement à faire cet abandon d'un sou par livre de sirop ou de sucre, voici ce que le ministère fera: il versera à la société une subvention égale à ce montant, soit \$17,000.

Ce n'est pas tout. La société aura en outre besoin d'un montant additionnel d'environ \$50,000. Ici encore, on lui tendra la main. Si les membres et les producteurs qui veulent souscrire et payer \$12,000, voici ce que le ministère fera: il prêtera un montant égal à 5% pour la même période.

Ce n'est pas encore tout... mais tenons-nous-en pour aujourd'hui en gardant pour plus tard une autre bonne nouvelle qui sera, nous en sommes sûrs, accueillie avec joie.

Une belle initiative de M. Chagnon

M. S. J. Chagnon, chef du service de la production animale, du ministère provincial de l'agriculture lance tout un mouvement en faveur des agneaux de la province de Québec comme le fait voir le rapport: "Une exposition d'agneaux" que nous publions ailleurs.

Ce mouvement a tout l'appui du maire Houde, de Montréal. Les cultivateurs apportent avec empressement leurs concours à un tel mouvement.

à l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire-colonisateur, 433 rue Notre-Dame est, Montréal, peuvent aussi avoir l'espoir de s'établir convenablement, sur des terres gratuites, près de la nouvelle ligne du chemin de fer Canadien National.

Cependant, les familles qui arriveront avec du capital, aussi bien que celles dont le chef, une fois sur les lieux, aura pour toute richesse un grand trou dans la poche de son pantalon, devront être intelligentes, travailler avec intelligence, si elles veulent réussir. Une famille s'établirait-elle sur le rivage d'un lac enchanteur, fourmillant de poissons, d'une rivière zigzagant à travers un riche territoire de chasse, bornant une prairie d'une végétation luxuriante, voisinant une épinière aux bois d'une densité et d'une grosseur étonnantes, non loin de riches mines de charbon ou de sables goudronneux, pour de pâturages plantureux avec l'avantage d'hiverner les animaux dehors — tout en vivant dans un pays au climat exceptionnellement beau, avec ses 18 heures de brillant soleil aux jours où croît la moisson — bref, en dépit de tous ces avantages, si cette famille ne met pas toute son activité, toute son intelligence, toute son âme au développement pratique des terres qu'elle aura achetées ou obtenues gratuitement, cette famille ne réussira pas.

Quant aux familles dont les membres sont intelligents et travailleurs, à celles qui veulent réussir et en prennent les moyens, quand bien même elles ne seraient pas fortunées, elles peuvent sans crainte aller tenter fortune dans ce pays nouveau, entouré de paroisses où la langue française est en honneur, où l'on retrouve les saines traditions de nos bonnes vieilles paroisses du Québec, elles s'achemineront vers le succès financier tout en établissant les enfants.

Pour être les maîtres chez nous, il nous faut nous emparer de NOTRE sol, de NOS ressources naturelles, il nous faut aussi les développer. NOUS-MEMES pour NOTRE bénéfice.

Ce n'est ni l'émigration, ni le travail à l'étranger que nous devons nous en tenir à l'émigration, ni le travail à l'étranger que nous devons nous en tenir à l'émigration, ni le travail à l'étranger que nous devons nous en tenir à l'émigration.

Pour quelques semaines, encore, chaque jeudi, un contingent partira de la gare Bonaventure pour l'Ouest canadien, afin de faciliter aux Franco-Américains, aux gens qui veulent s'établir dans un riche pays, l'avantage d'aller visiter les terres que traversera la nouvelle voie ferrée du Canadien National.

C'est une chance offerte plus particulièrement à ceux qui sont à la recherche d'un travail introuvable autour d'usines aux portes closes, aux cheminées sans fumée.

Profitons-en!

J.-E. LAFORCE.

L'ELEVAGE DU MOUTON DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Son développement — Ce qu'il convient de faire pour y arriver — Aide que le gouvernement entend lui donner — 25,000 brebis seront placées chez les éleveurs d'ici cinq ans

A son arrivée au ministère de l'Agriculture, le premier soin de M. Perron fut la préparation d'un programme en rapport avec les exigences actuelles. Ce n'était pas tant que de préparer ce programme; l'important, c'est de le faire adopter et de le faire mettre à exécution par la classe agricole; le meilleur moyen d'y parvenir c'est de donner à cette classe agricole l'aide, et toute l'aide, dont elle a besoin. L'une des ambitions du nouveau ministre est que la province de Québec profite de tous ses avantages naturels et qu'elle utilise à une production raisonnée tous les coins de son vaste territoire. Or, il se trouve dans les limites du Québec des comtés qui, par la nature de leur sol montagneux ou rocailleux, offrent un terrain propice à l'élevage du mouton, élevage qui est loin d'être, actuellement, ce qu'il devrait être. Le développement de l'industrie ovine assure une source de revenus aussi faciles que considérables, et pour encourager les cultivateurs à entreprendre cet élevage, le gouvernement a décidé de placer chez les cultivateurs, par an, pendant cinq ans, cinq mille brebis de bonne qualité qui formeront la base de la progression de l'élevage ovin en cette province.

Cette entreprise considérable sera conduite avec la coopération étroite du ministère fédéral de l'Agriculture. Les brebis choisies, et le choix sera fait par les experts tant du ministère de l'Agriculture de Québec et de celui d'Ottawa — ne seront pas placées au hasard, mais par zones abritées les comtés qui offrent le plus d'avantages à l'élevage du mouton, à commencer par le district de Mont-Laurier.

Non seulement M. Perron s'occupe de l'aide matérielle à fournir aux cultivateurs dans l'élevage du mouton, mais il s'occupe aussi de la protection qu'il convient de donner à cet élevage; ainsi un ordre en conseil a été adopté pour la protection contre les chiens errants.

Pour que cet élevage puisse donner aux cultivateurs les bénéfices qu'ils sont en droit d'en attendre, il faut surveiller la vente. Aussi, le ministre de l'Agriculture s'est-il proposé de voir avec ses collègues de l'industrie animale, à ce que les agneaux provenant des brebis placées soient vendus en coopération aux plus hauts prix, et à tenir le marché constamment ouvert à cette production. Les brebis qui, autant que possible, seront achetées de clubs d'éleveurs déjà existants, seront sélectionnées par des spécialistes et expédiées à destination aux frais conjoints des ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa, à la condition que le transport soit fait au wagon complet. Elles seront revendues non pas directement aux particuliers, mais par l'entremise des cercles agricoles à des groupements formés de leurs membres sous la direction du Service de l'industrie animale et des agronomes. Pour aider les cultivateurs à se procurer ces brebis de choix, le ministre de l'Agriculture leur prêtera les deux tiers du prix d'achat, sans intérêt, remboursables en deux ans. De plus, il organisera annuellement des expositions auxquelles participeront les cultivateurs ayant profité de ces avantages, et il paiera les prix offerts, avec la coopération du ministère fédéral.

La récolte des pommes dans Québec

La récolte de pommes dans le Québec est maintenant évaluée à 132,300 barils, soit une légère augmentation sur les prévisions de juillet. Ce chiffre indique une augmentation de 25 pour cent sur la récolte de 1928, qui était de 105,950 barils. La moyenne de cinq ans est de 92,845 barils. L'évaluation commerciale en barils, par district, comparée à l'évaluation finale pour 1928 est la suivante: (les chiffres entre parenthèses sont pour 1928): Abbottsford 20,000 (29,270); Rougemont 11,000 (4,000); Oka-La Trappe-Saint-Joseph 11,000 (6,400); Ile de Montréal 5,000 (4,500); Hemmingford, Covey Hill et Roxham, 11,000 (6,400); Mont-Saint-Gregoire 1,800 (1,660); Château-Richer, Montmorency 6,000 (1,500); Ile d'Orléans 8,000 (4,000); Charlesbourg 4,500 (1,000). Les Jaunes Transparents et Duchesse sont irréguliers, tandis que toutes les autres variétés promettent de donner de bonnes récoltes. Les vergers bien soignés sont généralement propres. Les vergers mal pulvérisés sont très endommagés par la tavelure et dans certains districts par les

Votre Cheval a-t-il Soufflé ou le Râle?

Les glandes épaisseuses ou enflées gênent la respiration ou causent la suffocation, et le cheval, alors, souffle bruyamment ou râle. Absorbine procure un soulagement rapide sans produire d'empoisonnement ni faire tomber le poil. 15-20 centesimes par pharmacien ou marchand général. Brochure gratuite. W. F. Young, Inc., Immeuble Lyman, Montréal.

ABSORBINE
Réduit l'Enflure

GRATIS
AUX INVENTEURS
NOUVEAU MANUEL
INVENTEURS
ÉCRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI
ALBERT FOURNIER
141, RUE D'ARCADE, MONTRÉAL

MARQUES DE COMMERCE
Demandez le Manuel traitant des Brevets d'Invention, Marques, etc.
MARION & MARION
154, rue Université, Montréal.

LES ETUDIANTS DE GRIGNON

A L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA ET A LA FERME PERRON A BEAUCONSFIELD

Les étudiants de Grignon, accompagnés de quelques-uns de leurs professeurs, se sont embarqués vendredi pour la France à bord de l'*Ausonia*. Leur dernière visite a été celle de l'Institut Agricole d'Oka.

Les étudiants de France ont été reçus à l'Ecole d'Agriculture, la veille au soir, par le directeur de l'institution, le R. P. Leopold, et quelques-uns des professeurs: MM. Gustave Toppin, le R. F. Isidore, le R. P. Jean-Marie, le R. P. Honoré, le R. P. Yves et F. Léonard. Le député du comté des Deux-Montagnes, M. Arthur Sauvé, et M. J.-N. Ponton, directeur du *Bulletin des Agriculteurs* et ancien professeur de l'Institut agricole d'Oka, étaient aussi présents.

Le R. P. Leopold a présidé au banquet offert aux étudiants et leur souhaita la bienvenue. Le R. P. Leopold s'est plu à rappeler les souvenirs d'un voyage qu'il fit lui-même en France il y a quelques années alors qu'il était allé étudier l'horticulture dans une école française d'agriculture. Les visites sont instructives partout et il en reste toujours quelque chose; les étudiants de l'Ecole de Grignon le réaliseraient sans doute eux aussi.

Le R. P. Leopold a ensuite exposé en résumé le programme de l'Ecole d'Agriculture d'Oka et la formation technique qu'y reçoivent nos agriculteurs de demain.

M. Arthur Sauvé, député du comté et ancien élève de l'Institut agricole d'Oka, se fit très honoré de rencontrer les représentants de l'agriculture française. Ce n'est pas seulement un groupe d'hommes que l'on rencontre présentement, c'est l'âme de la France que l'on voit en eux. La Législation du Québec au siège M. Sauvé est, de toute l'Amérique, celle où les lois conservent le mieux le cachet des traditions françaises.

M. Henri Mamelie, professeur de chimie-physique à l'Ecole de Grignon et directeur de la mission française, parle au nom de celle-ci et déclare que la visite de l'Ecole d'Agriculture d'Oka a toujours été au programme de la délégation française. Il parle de l'œuvre commune poursuivie à Oka comme à Grignon pour donner à l'humanité une terre féconde. Il voit un frère dans le Canadien français. Il rend hommage à l'enseignement agricole basé sur la foi et la morale chrétiennes.

M. Benoit Rambaud, professeur d'économie politique et rurale à Grignon, a rappelé ses luttas en faveur de l'agriculture dans la politique française. Il a un bon mot à l'adresse de M. Sauvé et se dit certain que celui-ci retrouvera tout sa vigueur de chef quand les intérêts de l'agriculture seront en jeu. Il fait ensuite un résumé du programme de l'Ecole d'Agriculture de Grignon qui forme soit des agriculteurs pratiques, soit des chefs d'exploitation ou des techniciens dans l'administration.

Le R. P. Directeur invite ensuite M. J.-N. Ponton à adresser la parole. M. Ponton, après avoir fait remarquer que, comme journaliste, il est plutôt habitué à dicter des articles qu'à faire des discours devant une assemblée aussi distinguée, s'est surtout appliqué à démontrer que les progrès agricoles du Canada, peut-être pas aussi marqués que ceux des pays de millions d'années d'existence, avaient été accomplis par les 60,000 descendants des vieux pionniers français qui demeurèrent sur les bords du Saint-Laurent en 1760. Quand vous nous adressez des compliments, Messieurs, dit-il, ne redoutez jamais l'exagération, parce que, malgré votre générosité et la chaleur de votre âme, vous ne dépasserez jamais les limites de la réalité. Ainsi, moi qui vous parle — je vous dirais mon âge si ce n'était de la présence d'une dame — j'ai assisté au défrichement d'une ferme dans l'une des plus progressives régions de la province aujourd'hui. Nos 60,000 mille pionniers de 1760 ont, avec leurs descendants, accompli en 321 ans l'œuvre gigantesque que vous constatez, si la bonne fortune vous permet de franchir notre immense territoire de Halifax à Vancouver.

L'orateur ajoute que le Canada n'a rien à envier aux autres pays de l'univers et que sa situation économique se compare favorablement à celle de ses aînés de l'Europe.

Le lendemain, les professeurs et étudiants de l'Ecole de Grignon visiteront la ferme de l'Institut agricole d'Oka de La Trappe; ils ont surtout admiré le troupeau de choix de vaches laitières Ayrshires établies par le R. F. Isidore, auquel M. Ponton fit une touchante allusion au cours de son allocution de la veille. Le poulailler du R. Frère Wilfrid, créateur de la poule Chantecler, le rucher, la porcherie, le potager, les vergers, etc., firent l'admiration des visiteurs.

Le R. P. Leopold, directeur de l'Institut, en cette circonstance comme toujours, a su donner à cette réception le ton de l'hospitalité canadienne-française.

La journée se termina par une visite de la ferme de M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, à Beaconsfield.

Acidités
"J'étais péniblement affligé de gaz sur l'estomac et d'acidités", écrit M. John Mueller, de Kankakee, Ill. "Après avoir employé de Novoro du Dr Pierre pendant quelques jours, les douleurs disparurent; comme si on leur avait soufflé dessus et je puis à nouveau jouir de l'existence". Ce remède herbier devenu fameux, à juste titre, ne manque jamais de produire des effets bienfaisants sur les organes de digestion. Les droguistes ne peuvent pas le procurer. Seuls, des agents spéciaux le fournissent directement du Laboratoire du Dr Peter Fahrney and Sons, C., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

L'AGRICULTURE DANS QUÉBEC

Le gouvernement provincial est prêt à dépenser des millions, annonce M. J.-L. Perron aux Trois-Rivières — La part du cultivateur — Conditions changées — Méthodes démodées — Oubliions la politique pour quelque temps — Le sucre d'érable

M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, a ouvert officiellement, mercredi dernier, l'exposition annuelle des Trois-Rivières.

M. Perron a été reçu par les autorités de la ville et le maire Bettez lui a souhaité la bienvenue à un banquet préparé en son honneur. M. Bettez a demandé la coopération du gouvernement provincial pour la construction de nouveaux pavillons au terrain d'exposition afin de donner une place plus importante à l'agriculture. M. Perron a promis que le gouvernement provincial ferait sa part si le gouvernement fédéral contribuait de son côté.

"Nous ne négligerons rien, dit-il, pour faire un succès de l'agriculture dans la province de Québec. Mais quels que soient les sacrifices que nous sommes prêts à faire, et je puis vous assurer que nous irons jusqu'aux limites du possible, nous ne dépensons pour l'agriculture des millions de dollars, nos efforts ne seront couronnés de succès que si le cultivateur lui-même veut bien s'aider, car nous ne pourrions même pas le rendre prospère malgré lui-même. Le succès de l'agriculture réside dans l'industrie agricole elle-même et non dans les œuvres et le travail du gouvernement."

Après avoir fait remarquer qu'il est avocat et non cultivateur de profession, M. Perron déclare qu'il ne veut pas donner de leçon technique d'agriculture. "Je veux cependant, dit-il, vous communiquer certaines remarques que je ferai d'ailleurs partout dans la province, chaque fois que l'occasion m'en sera fournie, le suis loin d'être un pessimiste. On m'a même accusé parfois d'être trop optimiste. Je suis convaincu que la situation agricole dans la province n'est pas si grave que nous devons en être profondément inquiètes, ni qu'elle mette en danger les bases mêmes de notre vie sociale, politique et financière. Il est nécessaire ici de faire remarquer que depuis vingt-cinq ans la province a fait des progrès constants dans l'agriculture, mais il faut aussi constater que les conditions de vie ont changé considérablement au cours des dix dernières années et à tel point que les méthodes présentement en usage sont démodées et qu'il va nous falloir les changer si nous désirons garder à notre province le rang qu'elle occupe dans l'industrie du Canada."

M. Perron déclare que les régions qui s'étaient spécialisées dans la culture du foin devraient modifier leur genre de culture et se lancer dans l'élevage, la culture des grains, des légumes, etc. Il faut que nos cessions de récolter du foin pour le vendre à perte et de faire venir de l'ouest les grains nécessaires. Nos cultivateurs devraient s'organiser pour pouvoir nourrir eux-mêmes leurs troupeaux, et les techniciens du département d'agriculture sont à leur service.

"La terre québécoise, dit M. Perron, est riche et fertile, mais on la cultive comme nos pères la cultivaient il y a cinquante ans. On récolte du foin année par année et on semble ignorer que les automobiles ne mangent pas de foin". "Le temps est venu, dit M. Perron, où toutes les personnes de bonne volonté doivent se liguier. Nous devons oublier au cours des deux années qui viennent toutes les dissensions politiques afin de travailler main dans la main pour faire progresser l'agriculture. Oubliions l'ancien deux ans, si nous sommes rouges ou bleus et travaillons de concert à remettre Québec sur son piédestal, en rehaussant le niveau de notre industrie agricole". M. Perron termine en insistant sur la nécessité de la coopération.

LE SUCRE D'ÉRABLE
Voici ce qu'a dit M. Perron à propos du sucre d'érable: "L'érable est une de nos richesses nationales. C'est un don que la nature a fait à notre province. On célèbre les vins de France, les fromages de la Suisse, les fruits de la Californie; célébrer-on assez le sucre et le sirop d'érable de la province de Québec? Tire-t-on tout le parti possible de cette industrie si éminemment appropriée à notre terroir? Les statistiques nous apprennent que nos érablières, depuis quelques années, produisent un moyen de 22,000,000 de livres de sucre et de sirop par année. D'après de récents estimés, la récolte du printemps 1929 a atteint le chiffre de 32,000,000. C'est un beau résultat. Mais le ministre de l'Agriculture, M. Perron, veut que nous fassions mieux. La preuve est établie que nous pouvons doubler cette production, à tout le moins atteindre l'objectif de 60,000,000. A 15 sous la livre, cette récolte laisserait dans nos goussets l'intéressante somme de 89,000,000."

Il y a quelques années, le ministère de l'Agriculture, groupant des intérêts épars et ignorés, a fondé la Société des Producteurs de Sucre d'Érable de Québec. Grâce à cette association et par suite de l'application des méthodes préconisées par le ministère, nos producteurs ont amélioré d'année en année la qualité de leur sucre et obtenu des prix plus rémunérateurs. Mais ils sont loin d'avoir tiré tout le parti de l'instrument qu'ils ont entre les mains; ils sont loin de se douter à quoi ils peuvent parvenir en conjuguant leurs efforts, en disciplinant leurs activités. M. Perron s'est avisé de cet état de choses. Fidèle à la devise qu'il s'est donnée "aider ceux qui veulent s'aider", voici de quelle manière il leur tend la main.

UN SOU PAR LIVRE
La Société des Producteurs de Sucre d'Érable n'a pas assez de membres; le premier mal; elle n'a pas assez d'argent; le deuxième mal. Cela limite son champ d'action, paralysant bien des efforts, diminuant considérablement son efficacité. Les directeurs de cette société ont l'intention de demander

aux membres qui ont consigné leurs produits ce printemps d'abandonner à leur société un sou par livre de sirop ou de sucre expédié en 1929. D'après les estimés faits par la Société, cela représenterait un montant de \$17,000. Cela constituerait un fonds de réserve qui placerait la Société à l'abri de toute éventualité. Cela formerait en quelque sorte le solage de tout repos sur lequel l'édifice pourrait s'élever de plus en plus haut. Si les membres consentent unanimement à faire cet abandon d'un sou par livre de sirop ou de sucre, le ministre versera à la société une subvention égale à ce montant, soit \$17,000.

La société aura en outre besoin d'un montant additionnel d'environ \$50,000, lui encore on lui tendra la main. Si les membres et les producteurs qui veulent appartenir à la Société consentent à souscrire \$12,000, le ministre versera une subvention égale au montant souscrit et payé d'ici le 31 décembre 1929.

Ce n'est pas tout. Si les membres veulent prêter à leur Société un montant de \$12,000 pour une période variant de quatre à huit ans, voici ce que le ministre fera: Il prêtera un montant égal à 5%, pour la même période.

Ce n'est pas encore tout... mais tenons-nous-en là pour aujourd'hui en gardant pour plus tard une autre bonne nouvelle qui sera, nous en sommes sûrs, accueillie avec joie.

M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, déclare que la ville est prête à aider au mouvement agricole, et il demande à M. Perron d'aider à la construction des pavillons d'agriculture de l'exposition locale.

Parmi les personnes présentes étaient MM. Antonio Grenier, J.-A. Frigon, Alcide Lavoie, Maurice Gabias, Aurèle Lacombe et autres.

Nouveaux règlements sur le classement des porcs

ENTRANT EN VIGUEUR LE 16 SEPTEMBRE 1929

L'hon. W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, annonce que les nouveaux règlements sur le classement des porcs, prescrits par l'arrêté en conseil C. P. 328 du 11 mars 1929, deviendront exécutoires sur tout le territoire canadien le 16 septembre 1929.

Depuis qu'ils ont été adoptés en mars de cette année, les règlements ont été complétés, dans bien des provinces, par une législation autorisante, et seront appliqués sous l'empire des lois provinciales aussi bien que des lois fédérales.

Tous, however, agents à commission et salaires, ont eu tout le temps nécessaire pour se familiariser avec les nouveaux types-modèles et les autres conditions établies pour le classement des porcs. Dans l'interim, et jusqu'au 16 septembre prochain, les agents de la division fédérale de l'industrie animale, préposés au classement des porcs et postés aux parcs à bestiaux et aux abattoirs sur tous les points du Canada, ont reçu l'ordre de donner

Les plus belles plantations fournissent ce mélange

"SALADA"

Tout frais des plantations

Le relèvement agricole repose sur les cultivateurs
"Tant que l'industrie agricole ne sera pas mise sur le même pied que les autres industries, c'est-à-dire tant qu'elle ne sera pas exploitée par les gens qui s'y connaissent, elle ne sera pas prospère", déclarait mercredi dernier, l'hon. M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, dans le cabinet provincial au cours du banquet offert par la Commission de l'exposition des Trois-Rivières. "Il ne sera négligé, poursuit le ministre, pour faire un succès de l'agriculture. Quels que soient les sacrifices qu'il faille nous imposer, nous les subirons, mais quand même nous dépenserons des millions, quel sera le résultat si la classe agricole ne comprend pas que c'est en elle-même que repose le succès, et non dans le gouvernement et ses employés. Si elle ne veut pas profiter des avantages que nous lui offrons, nous sommes impuissants."

C'est le bon sens même. Que les cultivateurs le veuillent et le programme de M. Perron sera appliqué.

Les nouveaux règlements pourvoient à la classification des porcs en deux classes, savoir "A bacon" et "Non-à-bacon". La classe "A bacon" est divisée en deux catégories que l'on appelle "Sélect" ou "de choix" et "Bacon". Le type modèle pour les porcs sélects reste le même qu'autrefois, sauf que le poids minimum du 170 livres P. S. W. (pesés au sortir du wagon) ou 130 livres N. et A. (moustris et abrévies) a été élevé de 10 livres. Il a été démontré avoir les mêmes caractères généraux que les "Bacon Sélect", mais la longueur ou la qualité générale peuvent ne pas être tout à fait aussi bonnes que chez les sélects. Cette catégorie comprendra les meilleures qualités des porcs qui entrent maintenant dans la catégorie "Lisse épaisse" et devrait aider à encourager le producteur qui a introduit du sang de bacon dans son troupeau, mais qui n'a pas encore en le temps d'arriver à la catégorie sélect.

La deuxième catégorie de porcs "A bacon" que l'on appelle "Bacon", à la même limite de poids que l'ancienne catégorie Sélect, savoir 170-220 livres P. S. W. ou 180-230 livres N. et A. C'est là une catégorie nouvelle; les porcs qui y sont classés doivent avoir les mêmes caractères généraux que les "Bacon Sélect", mais la longueur ou la qualité générale peuvent ne pas être tout à fait aussi bonnes que chez les sélects. Cette catégorie comprendra les meilleures qualités des porcs qui entrent maintenant dans la catégorie "Lisse épaisse" et devrait aider à encourager le producteur qui a introduit du sang de bacon dans son troupeau, mais qui n'a pas encore en le temps d'arriver à la catégorie sélect.

La troisième catégorie, qui est la première dans la classe du type "Non-à-bacon" sera désignée "Porcs de bouchers". Les limites de poids sont de 150-230 livres P. S. W. ou 160-240 livres N. et A.; elle comprend tous les porcs à chair lisse et d'un bon fini qui n'ont pas les qualités voulues pour être mis avec les porcs à bacon. Cette catégorie comprend les animaux lourds de la catégorie de boucherie actuelle et ceux qui sont légers parmi les lourds. Les catégories de porcs lourds restent les mêmes, sauf cette exception que les poids minima ont été modifiés pour se conformer aux poids maximum des nouvelles catégories. La catégorie des porcs de boucherie est supprimée maintenant que ses meilleurs sujets, ont été mis avec les "bouchers" et à l'avenir les porcs pesant moins de 150 livres P. S. W. ou 160 livres N. et A. seront classés comme "légers" ou "d'engrais" et les acheteurs pourront donc choisir les animaux qu'ils désirent abattre parmi cette classe de porcs.

Les trains de nuit quittant la gare Bonaventure tous les soirs pour Toronto comportent des wagons à chambrées, délicieuses avec sur lits mobiles et leurs cabinets de toilettes privés.

Tous les agents du Canadian National sont en mesure de fournir des renseignements complets quant au service de l'International Limited et des autres trains, ou bien on peut s'adresser au bureau des billets en ville, 384 rue Saint-Jacques, MARQUELLE 4731.

Le journal est imprimé aux Nos 25-27, rue Notre-Dame, à Montréal, par L'IMPRIMERIE POZ-LAIRE à responsabilité limitée, ROGEE, PELLERIN, administrateurs en association.

TOITURE "ECONOMIE"

Jolie A l'Épreuve du Feu Permanente

Incomparable au point de vue apparence et économie. Accroît la valeur d'une propriété et met fin aux réparations et renouvellements. Se recommande pour couvrir et lambrasser les maisons, granges, remises, garages, etc.

La Toiture "Economie" défie les intempéries. Elle est à l'épreuve du feu, de l'eau et se pose aisément. Sa galvanisation est solide et uniforme. Fabriquée dans la marque "Council Standard" en feuilles de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur, avec sept côtes seulement — "Economie 7 Côtes."

Nous fabriquons aussi la marque "Superior," à cinq et sept côtes — "Economie 5 Côtes" et "Economie 7 Côtes."

En vente partout. Pour un estimé gratuit donnez la longueur du faite et des chevrons. Pour obtenir nos imprimés et échantillons du Glou "Led-Hed" de la Latte Métallique et de la Toiture "Economie," retournez-nous le coupon ci-joint.

Quelques-uns de nos Produits

- Toiture "Economie"
- Cloisons de Chambres de Toilettes
- Portes Coupe Feu Étiquetées
- Murs Latéraux Métalliques
- Plafonds Métalliques
- Bardages Métalliques
- Planches "Canada"
- Garages Métalliques
- Lambris Métalliques
- Latte Métallique
- Moulture d'Anglo
- Corniches
- Portes d'Acier Rouillantes
- Tôles Ondulées et Unies
- Portes Tournantes
- Dalles et Dalots
- Fenêtres "Kalamain"
- Systèmes d'Échappement
- Portes "Kalamain"
- Pentres Métalliques
- Ventilateurs
- Puits de Lumière
- Châssis d'Acier
- Réservoirs

Veuillez m'envoyer des imprimés et échantillons de Glou "Led-Hed" et de Toiture "Economie" (Latte "Economie"). J'indiquerai la longueur et la largeur des produits que vous m'adresserez sur la liste ci-jointe et attachée au coupon.

Nom: _____ Bureau de Poste: _____

Courtesy: _____

Eastern Steel Products Limited
1335 avenue Delorimier - Montréal
Autres usines à Preston et Toronto

Nous payons comptant tous les jours de l'année pour les
Oeufs frais, Volailles Vivantes et Volailles
Abattues, Porcs et Veaux Abattus
Beurre de Crèmerie et de Ferme
Fromage, Etc.

SATISFACTION GARANTIE
— ECRIVEZ POUR LES PRIX

GUNN, LANGLOIS
& COMPAGNIE LIMITEE

MAIn 8600 - Montréal, Qué.

PETITES ANNONCES

TARIF: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot additionnel.

Divers

Bottines, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande. Magasin du surplus militaire, 622 rue Notre-Dame ouest.

A VENDRE

Animaux holsteins et canadiens, troupeau accredité; cochons Chester blancs, et moutons Leicester enregistrés. S'adresser à C. E. Noisette, St-Jean-Baptiste du Rouvill, 51-52-53-54.

HOLSTEIN

A vendre taureau "Holstein" enregistré de 3 ans, provenant du troupeau de M. H. O'Person, S'adresser à Geo. Collett, St-Antoine, comté Verchères. 33-34-35.

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

Ce que vous vendez

Prix du gros, net, livrée à Montréal

Dernière correction, Mardi, à 1 heure p.m.

BEURRE DE BEURRIERIE		CANARDS VIVANTS		VEAUX DE CHAMPS ABATTUS	
Pasteurisé No 1.....	\$0.37 1/2	Bon, 8 lbs et plus (jeunes).....	20	No 1.....	14
No 1.....	0.36 1/2	Moyen, 4 lbs et plus.....	18	No 2.....	11
No 2.....	0.35 1/2				
FROMAGES LOCAUX		LAPINS		MOUTONS VIVANTS	
Meules de 20 lbs.....	\$0.16 1/2	No 1 (4 lbs et plus).....	\$0.15 à .20	Choix.....	6.50
Meules de 5 lbs (paraffine).....	0.19			No 1.....	6.50
FROMAGE COLORE		LIEVRES		No 2.....	3.00
No 1.....	0.17 1/2	No 1 couple.....	0.00		
No 2.....	0.16 1/2			MOUTONS ABATTUS	
FROMAGE BLANC		MIEL BLANC		Choix.....	0.17
No 1.....	0.17 1/2	Réceptifs de (30 lbs).....	0.10 1/2	No 1.....	0.16
No 2.....	0.16 1/2	de (5 lbs).....	0.11 1/2	No 2.....	0.15
OEUPS		de (2 1/2 lbs).....	0.12 1/2	No 3.....	0.00
Frais Extras.....	0.50	MIEL AMBRE		AGNEAUX VIVANTS	
Frais Premiers.....	0.40	No 1.....	0.07 1/2	No 1.....	11.00 à 12.00
Poulettes.....	0.30	Réceptifs (30 lbs).....	0.08 1/2	No 2.....	8.00 à 10.50
Frais Seconds.....	0.30	de (5 lbs).....	0.9		
POULES VIVANTES		SIROP D'ERABLE		AGNEAUX ABATTUS	
Choix, 5 lbs et plus.....	26 à 0.27	No 1 (nouveau).....	1.75	du printemps.....	
Bonne, 4 1/2 lbs et plus.....	24 à 0.25	No 2.....	1.65	Choix.....	0.32
Moyenne, 4 lbs et plus.....	22 à 0.21	SUCRE D'ERABLE		No 1.....	0.31
Passable, 3 lbs et plus.....	0.21 à 0.19	No 1.....	0.17	No 2.....	0.30
POULES ABATTUES		No 2.....	0.16	No 3.....	0.00
Choix, 5 lbs et plus.....	0.00	BOUVILLONS VIVANTS		PORCS VIVANTS	
Bonne, 4 1/2 lbs et plus.....	0.00	Choix.....	les 100 livres	Sélect.....	\$13.00 + \$1.00 par tête
Moyenne, 4 lbs et plus.....	0.00	No 1.....	9.00 à 9.50	Légers (à bacon).....	12.50 à 13.00
Passable, 3 lbs et plus.....	0.00	No 2.....	8.50 à 9.00	Truies.....	9.50 à 10.00
POULETS VIVANTS		No 3.....	6.50 à 8.00	PORCS ABATTUS	
Choix, 4 1/2 à 5 lbs.....	23 à 0.24	TAUREAUX VIVANTS		No 1 (120 à 160 lbs).....	\$21.00
Bon, 3 1/2 lbs et plus.....	21 à 0.22	Choix.....	les 100 livres	No 2 (150 à 200 lbs).....	20.00
Moyen, 3 lbs et plus.....	20 à 0.21	No 1.....	7.00 à 7.50	No 3 (250 et plus).....	18.00
Passable, 2 1/2 lbs et plus.....	18 à 0.20	No 2.....	4.25 à 6.50	PEAUX VERTES	
POULETS ABATTUS		No 3.....	3.00 à 4.25	Peaux de bœufs (moins de 48 lbs).....	0.11 1/2
Choix, 5 lbs et plus.....	0.00	VEAUX DE LAIT VIVANTS		Peaux de bœuf (plus de 48 lbs).....	0.09 1/2
Bon, 4 1/2 lbs et plus.....	0.00	Choix.....	les 100 livres	Peaux de vaches.....	0.07 1/2
Moyen, 4 lbs et plus.....	0.00	No 1.....	0.00 à 0.00	Peaux de veaux de lait.....	0.00 à 0.16
Passable, 3 lbs et plus.....	0.00	No 2.....	0.00 à 0.00	Peaux de veaux (chacune).....	0.00 à 1.20
DINDES VIVANTES		No 3.....	5.25 à 6.00	Peaux d'agneaux (la peau).....	0.50 à 0.75
Choix, 12 lbs et plus.....	0.00	VEAUX DE LAIT ABATTUS		Peaux de chevreux (la peau).....	0.00 à 5.00
Bonne, 10 lbs et plus.....	0.00	Choix.....	les 100 livres	LAINE	
Vieux dinde.....	0.27	No 1.....	11.00 à 13.00	Lavée No 1.....	25 à 30
DINDES ABATTUES		No 2.....	8.50 à 10.75	Lavée No 2.....	26 à 28
Choix, 12 lbs et plus.....	0.00	No 3.....	7.50 à 8.50	Non lavée No 1.....	19 à 20
Bonne, 10 lbs et plus.....	0.00	VEAUX DE CHAMPS VIVANTS		Non lavée No 2.....	00 à 00
Vieux dinde.....	0.00	No 1.....	7.25	Non lavée No 3.....	18 à 20
OIES VIVANTES		No 2.....	6.00	FOIN DE MIL	
Bonne, 9 lbs et plus.....	0.00	VEAUX DE LAIT ABATTUS		Extra No 2 (point d'exp.).....	\$10.00 à 12.00
Passable.....	0.00	Choix.....	les 100 livres	No 1.....	8.00 à 9.00
OIES ABATTUES		No 1.....	0.19	No 2.....	8.00 à 9.00
Bonne, 10 lbs et plus.....	0.00	No 2.....	0.18	FOIN DE TREFLE	
Moyenne, 8 lbs et plus.....	0.00	No 3.....	0.15	No 1 (très mêlé).....	10 00 à 11.00
CANARDS ABATTUS		VEAUX DE CHAMPS VIVANTS		No 2.....	8.00
Choix, 6 lbs et plus (jeunes).....	0.00	No 1.....	7.25	PAILLE	
Bon, 4 lbs et plus.....	0.00	No 2.....	6.00	Bonne.....	à 7.00

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

FARINE A PAIN		MELASSE (Barbades)		POISSON SALE	
Première patente.....	\$8.60	No 1 (Baril de 25 gallons).....	\$0.54	Truite.....	0.00
Deuxième patente.....	8.35	No 1 (Tonneau de 90 gallons).....	0.52	Turbot.....	0.00
Fort à boulangers.....	7.40	SEL		Morue verte, moyenne No 1.....	14.00
FARINE A ENGRAIS		1ère.....	5.70	Hareng.....	0.00
le char, le baril, en sacs		2ème.....	5.20	Huitres en écailles Bouctouche, bir \$.....	0.00
1ère.....	5.70	LARD SALE		TABAC	
2ème.....	5.20	le baril de 200 livres		Grand Rouge.....	par barre de 50 lbs, la liv. \$0.35
SOUS-PRODUITS DU BLE		Gras de dos.....	\$38.00 à \$40.00	Grand Havana.....	0.35
le char, la tonne		Gras d'épaule.....	31.00	Petit Canadien.....	0.25
Son.....	34.25	SAINDOUX		Rouge Quensel.....	0.25
Gru rouge.....	36.25	Tinette de 60 lbs.....	0.15 1/2	PETROLE	
Gru blanc (Laurentia).....	44.25	Sacaux de 20 lbs.....	0.16	Imperial Royaleite.....	le gallon
Criblures de blé moulues.....	00.00	POISSONS FRAIS		(barils de bois de 42 gall).....	0.22
Middlings.....	44.25	Haddock.....	\$0.07	Imperial Royaleite.....	0.22
MOULEES		Morue en tranches.....	0.00	(barils d'acier de 47 gall).....	0.22
la tonne, au char		Doré.....	0.30	GAZOLINE	
"Success".....	46.25	Brochet.....	0.12	Imperial premier.....	le gallon
"Union".....	46.25	Flétan, moyen.....	0.00	(barils de 47 gall).....	0.19 1/2
GRAIN MOULU		Maquereau.....	0.10	Ethyl.....	0.22 1/2
le sac de 55 livres		Hareng.....	0.08	ENGRAIS CHIMIQUES	
Blé d'Inde moulu.....	2.35	Fruit des Lacs.....	0.24	F.A.B. Québec.....	la tonne
Blé d'Inde cassé.....	2.35	Poisson Blanc.....	0.18	Superphosphate.....	wagon complet
TOURTEAUX DE LIN		Saumon de Gaspé.....	0.28	16% Ac. Ph. assimilable.....	14.50
la tonne, au char		FICELLE D'ENGERBAGE		Phosphate Thomas.....	16% Ac. Ph. assimilable
Première qualité.....	57.25	500 pieds.....	11 1/2 cts	80% de finesse, sacs de 200	lbs 16.75
DRECHE DE BRASSERIE		550 pieds.....	12 1/2 cts	Muriate de Potasse.....	48% Potasse soluble.....
la tonne		600 pieds.....	13 1/2 cts	Sulfate de Potasse.....	48% Potasse soluble.....
Dreche sèche.....	35.00	650 pieds.....	14 1/2 cts	Sulfate d'Ammoniaque.....	20% Azote soluble.....
ORGE		SUCRE		15% d'Azote.....	60.00
le char, le minot		Granulé (sac de jute).....	5.45	BERTHA ET ROSETTE	
No 3 C. W.....	0.00	Granulé (sac de coton).....	5.55		
No 4 C. W.....	0.00	MARCHÉ DU FROMAGE			

livré Montréal. Lundi dernier, le 26, la division de l'industrie laitière d'Ontario, cotait le beurre pasteurisé No 1 de 37 3/4 c. à 38 3/4 c. et le No 1 de 37 1/4 c. à 37 3/4 c.

pour le blanc, et 17 7/16 cts pour le coloré. F.o.b. Yankleek Hill. Le même jour, à Saint-Hyacinthe, 179 boîtes ont été vendues, 17 1/4 cts livrés à Montréal. Lundi le 26, la division de l'industrie laitière d'Ontario, cotait le fromage blanc et coloré No 1, 18 3/8 c. à 18 5/8 c.

Pensées

"Souffrir, qu'importe! Ce n'est qu'un moment. Si nous pouvions aller passer huit jours dans le ciel, nous comprendrions le prix de ce moment de souffrance."

Saint Curé D'ARS

NOUS VOUS INVITONS A NOUS ENVOYER VOTRE CREME

Vous serez payés de hauts prix

Nous savons que lorsqu'un patron est satisfait, il nous recommande

Vous aurez satisfaction

Veillez nous écrire pour nos conditions

J. Joubert

4141, rue St-André - - - Montréal

Economisons le Temps C'est de l'Argent

Pourquoi durant la saison des récoltes retarder les autres travaux à cause d'une machine lente et d'un rendement médiocre?

La Centrifuge "TITAN"

Peut écrémer jusqu'à 10,000 livres de votre lait à l'heure et cela à moins de 0.01 de 1%. De plus le "Titan" est facile à nettoyer, ce qui est important si on veut avoir toujours une machine sanitaire et de bon rendement. Le "TITAN" ne requiert pas l'équipement double des plats, car indifféremment il écrème le lait ou le petit lait avec les mêmes plats. Le "TITAN" jouit de toutes les améliorations modernes qui peuvent aider une machine à être résistante et efficace. Pour toutes ces raisons, le "TITAN" maintiendra un service uniforme durant toute sa longue durée.

VENEZ LE VOIR — DEMANDEZ NOS CATALOGUES.

B. TRUDEL & Cie

304, PLACE D'YOUVILLE, MONTREAL.
Tél. Marquette 8067 - - - Casier Postal: Boîte 484

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX

Contre: TOUX, GOURME, BRONCHITE et SOUFFLE.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50c la bouteille. Agent pour le Canada.

Dr JOS. COMTOIS,
ST-BARTHELEMY, P.Q.

Pourquoi Êtes-vous Souffrant?

Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs. Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le

NOVORO

Du DR. PIERRE

La réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, est inutile. La Première Bouteille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système. Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL. (Déposé libre de tous droits au Canada.)

Bertha et Rosette

L'on peut se procurer ce volume de M. Laurent Barré en s'adressant à l'auteur à l'Ange Gardien de Rouville - Tous les agriculteurs aimeront à lire ce livre intéressant - Le prix en est de 75 sous l'exemplaire

SUR LA FERME DE M. PERRAS

Pique-nique agricole — Allocutions de MM. J.-A. Gratton, l'abbé J.-C. Desrosiers, H. Béliveau, Léo Brown, N. Parent, F. Perras, Henri Bois, D. Lahaie, D. Belzil et Thomas Rollin

Thurso, 22. — Malgré l'incertitude de la température, 700 cultivateurs venus de plusieurs paroisses du comté de Papineau et leurs femmes se sont rendus à l'invitation du département provincial de l'Agriculture visiter la ferme de démonstration de Thurso, établie sur la propriété de M. Ferdinand Perras.

M. Henri C. Bois, chef du Service de l'Economie rurale, représentait M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture. On remarquait également parmi les visiteurs M. J.-C. Desrosiers, curé de la paroisse de Thurso, MM. les vicaires de la paroisse, M. Léo Brown, B.S.A., surintendant des fermes de démonstration, M. Désiré Lahaie, représentant du comté à la Législature, MM. Adhemar Gratton, Hector Béliveau, Omar Allard, Nazaire Parent, J.-C. Deschênes, René Nadeau, J.-Damas, Bézille M. Gosselin, Fr. Fleury, gérant du Bulletin de la Ferme, etc.

M. G. Gagnon, maire, représentait le conseil de Thurso. M. J.-Adhemar Gratton, spécialement chargé de la direction de la ferme de M. Perras, a donné une conférence sur l'avantage de la rotation des cultures pour l'augmentation du rendement des terres. Cependant, le système d'assolement doit être approprié à la ferme sous exploitation.

M. Gratton a traité particulièrement de la culture des pommes de terre, conseillant la désinfection de la semence et les fréquents arrosages à la bouillie bordelaise pour prévenir les maladies les plus communes à la pomme de terre et du fourrage. La culture du maïs et du fourrage ont aussi fait l'objet de quelques judicieuses observations du conférencier.

M. L'ABBE DESROSIERES. M. le curé J.-C. Desrosiers, de Thurso, est heureux de saluer les cultivateurs réunis. Depuis quelques années, la culture n'est pas aussi payante qu'elle l'était auparavant, aussi le gouvernement provincial a-t-il apporté toute son attention au public agricole.

M. le curé a félicité le gouvernement pour l'attitude prise dans le passé et il a insisté sur le grand besoin de continuer les octrois et de multiplier les moyens d'instruction agricole. La journée d'aujourd'hui, ajoute M. le curé, est une excellente leçon pratique d'agriculture, aussi je ne saurais trop vous engager à profiter des choses qui vous seront dites au cours de ce pique-nique.

Si l'agriculteur travaille fort et ferme pour exploiter sa terre, il y trouve, par contre, de véritables compensations, que l'orateur résume comme suit: joies de la vie de famille, liberté d'action, conservation de l'autorité sur les enfants, poésie et charme par la beauté des champs qui fournissent une si belle diversité de teintes véritablement charmantes.

S'adressant particulièrement à monsieur le régisseur de la ferme, M. le curé lui offre l'hommage de ses plus sincères félicitations. Son esprit méthodique, ses qualités de bon travailleur et d'économiste, son amour du sol le distinguent parmi beaucoup d'autres dans le choix d'un régisseur pour la ferme de Thurso. M. Perras se distingue également comme cultivateur pratique et moderne en décrochant avec honneur la médaille d'argent dans un récent concours du Mérite Agricole.

Monsieur le curé termine en déclarant que l'agriculture est la source de la richesse des revenus de la province de Québec. Elle passe par une crise temporaire, il ne faut pas la laisser, le déséquilibre entre la main-d'œuvre agricole et la main-d'œuvre journalière est déjà assez prononcée sans l'accentuer davantage.

Cultivateurs, demeurez sur vos terres. Cultivez-les bien, cultivez-les d'une façon plus moderne, abandonnez la routine, vous augmenterez vos profits, vous aimerez mieux votre profession et vous y resterez attachés par le bien de votre paroisse, de votre province et de votre famille.

M. HECTOR BELIVEAU

M. Hector Béliveau, instructeur des fermes de démonstration, avait choisi, comme thème de sa conférence, l'alimentation du bétail et les cultures à pratiquer, pour produire autant que possible ce qui convient à une ration bien équilibrée en matières grasses et en protéine. La vache laitière a besoin d'une alimentation qui ne provoque pas seulement à son entretien mais aussi à la production du lait. On trouve sur la ferme de M. Perras l'application d'un système de culture où se produisent les récoltes qui constituent une alimentation appropriée pour un bon troupeau laitier: le maïs, les choux de siam, les céréales et les fourrages verts.

Sur l'invitation de M. Léo Brown, M. Charles Marchand fait entendre quelques-uns de ces refrains, les plus populaires qui sont vivement applaudis.

M. LEO BROWN

M. Léo Brown prend la parole après la collation, à titre de président en faisant l'éloge de M. Thomas Rollin qui a surveillé très attentivement les travaux qui ont été poursuivis sur la ferme de démonstration.

Il remercie les membres du clergé et les députés pour l'encouragement qu'ils donnent à la classe agricole par leur présence à cette réunion. L'orateur souhaite que la journée soit profitable en leçons pratiques et que chaque cultivateur s'applique à mettre en pratique sur ses fermes respectives quelques-unes des méthodes appliquées sur cette ferme dont les résultats sont si plus encourageants.

M. NAZAIRE PARENT

M. Nazaire Parent, comptable pour les fermes de démonstration, au département de l'Agriculture, fait voir l'importance des chiffres que malheureusement nos Canadiens francs n'aiment générale-

ment pas à établir, quand il s'agit de leur propres affaires. Combien est-il de cultivateurs qui sont en lieu de savoir ce que leur coûte la production de chacune de leurs récoltes?

M. F. PERRAS

M. Ferdinand Perras, régisseur de la ferme, a adressé ensuite la parole, dans les deux langues. Il remercie les cultivateurs qui l'honorent de leur visite. M. Perras est heureux d'avoir accepté cette invitation de démonstration qui lui a permis d'augmenter ses connaissances en agriculture et de perfectionner davantage ses méthodes de culture en suivant les conseils des techniciens.

M. BOIS

M. Henri Bois, directeur du service de l'économie rurale au département provincial de l'Agriculture, a pris aussi la parole. Il excuse M. J.-L. Perron de n'avoir pu prendre part à ce pique-nique, à cause de ses nombreuses occupations.

A cause des conditions différentes de vie, il faut nécessairement changer notre manière de cultiver. Il n'est plus possible en conservant les anciennes méthodes d'arriver à produire assez économiquement en assez grande quantité pour retirer un bénéfice de la culture qui nous permettra de nous conformer aux exigences actuelles de la vie. Nous croyons réellement qu'en nous invitant à visiter les fermes de démonstration, vous faire voir qu'il y a possibilité par une bonne rotation, par le bon élevage, par une meilleure alimentation et par un meilleur soin du troupeau de rendre la culture payante.

AUTRES DISCOURS

M. Damase Belzil a également adressé la parole ainsi que M. Désiré Lahaie, député du comté, à la législature. M. Lahaie a fait appel au bon esprit des cultivateurs de la région pour qu'ils mettent bien en pratique les enseignements qui leur ont été prodigués dans la journée. M. Lahaie a fait dans l'enseignement agricole qui est à la base de l'avancement de notre agriculture.

M. Thomas Rollin, agronome du comté de Papineau, a terminé la série des discours en remerciant tous ceux qui, par leur présence à cette fête, ont contribué à son succès.

Le marché du bétail

Semaine finissant le 22 août 1929.

BETES A CORNES

Toronto vendait sur un marché surchargé, à la suite d'une tendance plus basse, la semaine dernière. Comme résultat, les prix furent de 25 c. à 50c, les 100 livres plus bas et les bovins de qualité commune subissaient les plus grandes réductions. Les bovins communs étaient en telle abondance qu'ils aggravèrent le marché déjà incertain. Les sauteurs avaient de la difficulté à se débarrasser des boeufs communs, et nous pouvons nous attendre à une marge plus étendue dans les prix des bouvillons de bonne qualité et ceux de qualité commune. Un nombre considérable de bovins restaient à la ferme. La demande pour les bovins d'engrais diminuait et les valeurs baissaient de 50 c. les cent livres. Les bons bouvillons et les génisses se vendaient \$9.50 à \$10 les 100 lbs à la ferme et les animaux de boucherie de qualité ordinaire, aussi bas que \$8. Les vaches donnaient \$7.50 à \$8.50 pour les bonnes; les lauréaux \$5.50 à \$5.75; les jeunes boeufs \$10 à \$14 et les bovins d'engrais \$6 à \$8.75. Les vaches pleines et les vaches laitières se vendaient un peu plus cher jusqu'à \$110 pour les vaches laitières et \$135 pour les vaches pleines.

Montréal vendait 1,543 bovins sur un marché peu actif. Les ventes de lundi se firent tard dans la journée et les prix, en général, furent moins élevés. Les animaux pour la coupe et la mise en conserves, de même que les vaches moyennes et communes se vendaient bien. Environ 60 bouvillons rapportèrent \$10.50 et la balance des bons \$10 à \$10.40; tandis que les communs et les moyens donnaient \$7. à \$9.75. Les génisses se vendaient de \$8. à \$8.50, c'est-à-dire 50.50 de moins. Les vaches rapportaient 4.50 à \$6.75 pour les moyennes et les autres jusqu'à \$7.50 pour les bonnes. Les lauréaux communs se vendaient légèrement et donnaient de \$4.50 à \$5.50 dans certains cas. La majorité des bovins envoyés au marché étaient de qualité très commune.

VEAUX

Toronto vendait 2,800 vœux. La demande locale était bonne et celle pour l'exportation stationnaire. Les vœux de boucherie se vendaient 50 c. de plus; à la ferme, \$16; les moyens, environ \$12 et les vœux d'herbe \$6.50 à \$7 les 100 lbs.

Montréal offrait 4,344 vœux; les ventes se firent à \$1. de moins pour les vœux d'herbe et ceux nourris à la mamelle. Les moyens et les bons se vendaient bien de \$11. à \$13.50 pour les derniers et de \$8.50 à \$10.50 pour les moyens. Les vœux communs et ceux nourris à l'herbe se vendaient aussi bas que \$5.50 et jusqu'à \$8.25.

PORCS

Toronto vendait 4,500 porcs. Les offres étaient moins élevées à l'ouverture et on en vint à une entente que mardi après-midi alors que les billets furent marqués à 75 c. de moins qu'à la ferme précédente. Il n'y eut aucun changement mercredi; les porcs de choix donnaient \$12.75 f. à b. ou \$14.25 au sortir du wagon. Les offres de jeu furent 50 c. de moins, mais aucun billet ne fut marqué.

Montréal vendait sur un marché moins actif et irrégulier. Les premières ventes furent faites à \$14.75, prix uniforme et les autres à \$14.4, prix uniforme, nourris et abrévés. Les porcs pesants donnaient \$12. à \$13.25 et les truies \$10. à \$11.50. En-

viron 700 têtes furent laissées non vendues. On offrait 5,990 porcs. MOUTONS

Toronto offrait 6,500 moutons et agneaux sur un meilleur marché. Les prix augmentèrent de 50 c. mercredi; les bonnes brebis et les mères allèrent jusqu'à \$13.50 et les béliers \$11.50. Les ventes de jeu furent bonnes et 400 têtes furent prises. Une expédition considérable d'agneaux maigres venant de Québec rapportait \$12 pour les brebis et les mâles \$10 pour les béliers et de \$8 à \$9 pour les moutons grossiers. Les moutons se vendaient généralement de \$6.50 à \$7.50. Les agneaux grossiers donnaient \$9.50 à \$12.

Montréal offrait 6,917 moutons et agneaux. Il y avait une grande quantité d'agneaux communs et ils ne furent pas vendus. A la ferme, il restait 550 têtes. Au commencement de la journée de lundi, les agneaux de bonne qualité se vendaient jusqu'à \$12, mais plus tard ils obtinrent \$1. de moins; les communs et les moyens donnaient \$13. Les moutons se vendaient \$4. à \$6.50 les cents livres.

MARCHE BRITANNIQUE DU PORC A BACON

(Câble le 23 août 1929)

Canadien, tranquille, 110 à 121 (23-8-26 1-4); Irlandais 120 à 130 (26-28 1-8); tranquille; Danois, stationnaire 121 à 126 (26 2-3-27 1-4); Suédois 116 à 123 (25 1-8-26 1-4); Hollandais 107 à 120 (23 1-4-26); Japonais canadien, stationnaire, 120 à 125 (26 à 27). Abatages de porcs danois 82,000 têtes.

La teigne des vêtements

La "teigne des vêtements" appelée couramment "mite" cause de grands dégâts dans les matières d'origine animale, les lainages, les fourrures, les poils, les plumes, etc. Ses ravages dans les vêtements, les meubles rembourrés, les feutres de piano, les tapis, etc., sont bien connus de la plupart des ménages. Ce sont les chenilles de cet insecte qui abiment les vêtements. Ces chenilles naissent du papillon que l'on voit parfois voler dans la maison. Dans un traité sur les "Insectes de maison et les moyens de les détruire", écrit par l'entomologiste du Dominion et un membre de son personnel, il est dit qu'il existe deux espèces de mites à vêtements, appelées la mite à toile et la mite à étui. Les insectes parfaits de ces espèces sont petits, leurs ailes étendues atteignent à peine un demi-pouce; ils ont la même apparence générale et les mêmes habitudes, il n'y a que la couleur qui diffère légèrement, l'espèce à toile est entièrement chamois pâle, et l'espèce qui se fait des étuis est jaune grisâtre et porte sur les ailes inférieures de petites taches foncées presque imperceptibles. Ces insectes déploient beaucoup d'activité pendant les mois du printemps et de l'été. Cette publication le bulletin No 112, du Ministère fédéral de l'Agriculture d'Ottawa, décrit d'une façon détaillée les habitudes de ces insectes et de beaucoup d'autres insectes de maison.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des mites.

Les vêtements qu'on laisse sans y toucher pendant longtemps dans les armoires, les malles, les greniers, etc., sont exposés à être abimés surtout pendant l'été. On devrait mettre ces vêtements, après les avoir énergiquement brossés et battus, de préférence à la lumière du soleil, dans des coffres bien faits, à couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de papier ou de coton, ou encore dans des boîtes de carton fermées par des bandes de papier collant. Les auteurs de ce bulletin recommandent également, comme mesure alternative, d'envelopper les vêtements dans deux épaisseurs de papier épais en ayant soin de bien retourner les bordures pour que les mites ne puissent pas s'y introduire. Une substance qui repousse les mites est la naphthalène blanche en écailles; on fera bien de l'étaler parmi les vêtements que l'on serre. Le bulletin contient également des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour protéger les feutres des pianos, les meubles rembourrés et tous les autres produits qui sont exposés aux attaques des

Pique-nique agricole à Saint-Isidore

Sur la ferme de démonstration du ministère de l'agriculture — Eloge du régisseur, M. J. Emiliani Toupin — Belle ferme de culture mixte — Troupeau Ayrshire de haute valeur — Un concours de fermes pour le comté de Laprairie

Saint-Isidore, 20 août. — Par une température que l'on ne pouvait souhaiter plus belle s'est déroulée sur la ferme de démonstration du comté de Laprairie l'une des plus belles fêtes agricoles dont ait été témoin la population du district sud-ouest de Montréal depuis plusieurs années.

On estime à deux mille le nombre des agriculteurs, venus des comtés de Laprairie, Napierville, Beauharnois, Huntingdon, Châteauguay, Saint-Jean et Iberville, qui ont répondu à l'invitation du ministère de l'agriculture de Québec.

M. Arthur Lamarre, B.S.A., l'agronome du comté, en donnant le programme de la journée, explique que les officiers des fermes de démonstration n'ont aucunement la prétention de présenter la ferme Toupin comme une ferme modèle. Il reste encore bon nombre d'améliorations qui se poursuivront dans l'avenir; toutefois il est certaines méthodes que vous trouverez avantageux d'appliquer sur vos fermes, soit dans l'élevage des animaux, soit dans la production des cultures et la préparation du sol.

M. J. Emiliani Toupin ajoute quelques mots de bienvenue et dans une intéressante allocution fait ressortir l'importance de l'instruction agricole dans une ferme; elle est responsable des progrès notables qui ont été obtenus ici depuis cinq ans.

Les visiteurs se divisent en deux groupes, les dames se rendent à l'extrémité de la ferme où la collation sera servie et où quelques agronomes donnent d'intéressantes conférences.

Les hommes visitent d'abord le troupeau, M. le professeur Gagnon, de l'Institut agricole d'Okla, donne une démonstration sur le troupeau de la ferme, un beau type de la race Ayrshire de la fameuse lignée des Ottawas.

La pauvreté de plus que la moyenne de nos troupeaux est une des principales causes de l'insuccès des cultivateurs, dit M. le professeur, et démontre le rôle influent du taureau sur le troupeau. On ne doit pas sacrifier sur la valeur d'un bon reproducteur, ses bons effets sont de fournir des descendants qui produiront non seulement du lait en abondance mais aussi de jeunes animaux dont la valeur marchande sera augmentée de \$15.00 à \$20.00 à l'âge de deux mois. Il y a donc beaucoup d'avantages à avoir un bon reproducteur comme chef de troupeau, même s'il fallait emprunter l'argent à 8% d'intérêt pour en faire l'achat.

M. Gagnon donne aussi des conseils sur le soin à prendre pour avoir un bon taureau, il indique les signes extérieurs à considérer: peau souple, bonne conformation, côtes bien distancées, indices d'une bonne aptitude laitière. Il convient également de connaître la valeur des ancêtres.

Le conférencier touche aussi au

problème compliqué de l'alimentation et recommande aux cultivateurs de bien soigner les vœux et autant que possible de les élever dans l'étable.

Au champ en préparation pour les cultures sarclées, les visiteurs voient une bonne étendue de labour d'été. La M. Adhémar Gratton, B.S.A., parle de l'importance du chaumage et de la nécessité d'une rotation bien appropriée à la ferme sous exploitation.

M. Hector Béliveau, B.S.A., entretient ensuite les visiteurs sur la valeur des cultures sarclées pour l'alimentation du bétail et surtout des fourrages verts, mélange de pois, d'avoine et de lentilles, comme complément à la ration et comme substitut en certains cas aux concentrés.

Le rôle des amendements calcaires, de l'emploi des engrais phosphatés et de l'engrais de ferme comme fertilisants nécessaires pour favoriser la prise de la graine de trèfle et de luzerne. L'égouttement des terres, des levées de fossés, fait aussi le sujet de cette conférence qui est bien appréciée.

Après le lunch servi à l'entrée du bosquet, M. Leo Brown, B.S.A., a présidé au programme de l'après-midi.

M. LEO BROWN

Après avoir remercié les visiteurs de leur présence, MM. les députés, les agronomes et les officiers du département, M. Brown fait l'éloge de M. Toupin, le régisseur de la ferme, qui fut l'un des rares cultivateurs qui, il y a cinq ans, fut disposé à accepter, sans restriction aucune le contrat d'une ferme de démonstration, qui, à raison d'une allocation de \$4.00 l'acre par année, consentait à mettre sa ferme sous la direction du ministère et à la cultiver suivant les directions qui lui seraient données.

Les chiffres suivants, tirés du bilan de la ferme pour l'année 1928, et que cite le conférencier, donnent un bon aperçu du progrès réalisé depuis que la ferme est constituée en ferme de démonstration. Ils prouvent que M. Toupin avait raison d'avoir confiance en la science agricole.

En 1928, le profit réalisé est de \$1,375.26 contre \$424.30 en 1923. Après avoir pourvu à la solde de la main-d'œuvre et à l'intérêt sur le capital investi dans l'exploitation.

Un système de rotation de six ans a été établi. La ferme est une des plus belles comme type de terre à culture mixte, le genre pratiqué sur la ferme de Saint-Isidore.

Le troupeau Ayrshire de race pure comprend neuf vaches, avec rendement moyen, en 1928, de 5,319 livres par tête, une augmentation de 500 livres par vache depuis 1924. Les revenus de la vacherie pour la même année sont de \$1,398.24, les dépenses de \$812.23, laissant un profit net de \$292.06. Le 100 livres de lait est vendu \$1.77 quand il

coûte \$1.15 de production, laissant un bénéfice net de 62 sous du cent. Nous convenons que ce profit n'est pas assez élevé, s'écrit M. Brown, mais c'est encore plus que ne réalisait la moitié des cultivateurs de la province de Québec. Le revenu par vache est de \$179.20, la dépense de \$146.75, donnant un profit de \$32.45 par tête.

AU POULAILLER

Le surintendant des fermes de démonstration cite les chiffres suivants en ce qui concerne les opérations du poulailler. Le prix moyen obtenu par douzaine d'œufs est de 34 à un prix courant de 15 sous la douzaine, laissant un bénéfice de 19 la douzaine. Le revenu par poule a été de \$4.52 contre un coût d'entretien de \$3.34, chaque poule ayant rapporté un bénéfice de \$1.18 par tête.

A LA PORCHERIE

Ce département de la ferme de M. Toupin a donné, l'an dernier, un revenu de \$427.76. Le prix de vente moyen la livre de porc a été de .11 et a coûté .0398 à produire, laissant un profit net la livre de .0705. Le revenu par truie fut de \$102.93, l'entretien, \$37.10, laissant par truie un profit net de \$65.83.

A l'article rétribution de l'exploitant on trouve au bilan qu'en 1923 elle était en déficit pour un montant de \$80.24, en 1928, cet item converti en un surplus de \$586.42, après avoir payé un salaire et pension pour main-d'œuvre, \$1,101.45.

COMPTES CULTURAUX

Le président de la réunion, M. Brown, appuie énergiquement sur ce qu'a coûté exactement la production de chaque récolte. Choux de Siam, prix de revient la tonne \$2.79; sarrasin .89 le minot; fourrage vert, prix la tonne, \$10.17; avoine, .63 le minot; maïs, \$3.08 la tonne; foin mélangé, \$10.82 la tonne. Coût par arpent en culture, \$4.60.

M. Brown a terminé son discours en priant les cultivateurs d'appliquer au moins une des méthodes qui ont pu les intéresser dans la journée. Il leur conseille de rendre leur ferme plus payante, pour y garder leurs fils et leurs filles et les arracher à la séduction des villes.

M. Narcisse Savoie, directeur du service des agronomes, prie d'adresser la parole, parle du rôle des agronomes auprès des cultivateurs, de leur désir de servir et d'être utiles.

MM. Vincent Dupuis et J.-E. Charbonneau, respectivement députés du comté aux Communes et à la Législature, ont adressé la parole. Ils ont insisté sur la nécessité de l'application des méthodes modernes de culture et sur les bienfaits de la coopération.

M. Lamarre, B.S.A., exprime le désir que le département organise un concours d'exploitation rationnelle des fermes dans le comté.

M. J. Poupart, maire de Saint-Isidore, a terminé la série des discours en invitant les jeunes cultivateurs du comté à offrir à leur agnone un bouquet composé des noms de vingt-cinq jeunes bons cultivateurs pour prendre part à ce concours de fermes.

Il convient de féliciter les autorités municipales de la paroisse, qui avaient tenu à faire pavoiser les demeures des contribuables, manifestant ainsi leur bienveillance accueillie aux visiteurs de la journée.

M. Nazaire Parent, B.S.A., comptable aux fermes de démonstration, a parlé de comptabilité agricole. Il a démontré l'importance qu'il y a pour tout cultivateur à tenir une comptabilité de toutes les diverses transactions de la ferme.

Division de l'industrie laitière et de la réfrigération

SERVICE DES MARCHES LAITIÈRES ET DE LA RÉFRIGÉRATION.

Commerce des produits laitiers. Semaine finissant le 10 août 1929. — Les cours pour Montréal et Toronto représentent, en autant qu'on le sache, les prix courants payés aux fabricants pour les produits livrés à ces endroits, et non pas les prix d'achat chez les marchands de gros. Les prix aux chambres de campagne sont f. a. b. point d'expédition, à moins d'indications contraires.

BEURRE

MONTREAL: Marché un peu plus ferme mardi; les prix pour les arrivages courants étaient en hausse de 1/4 c. par livre par comparaison à ceux du vendredi précédent. Sur le marché local (cure) mardi le beurre offert s'est vendu à 37% et 36% pour le no 1 past., et le no 1, non past., respectivement; ces prix sont les mêmes que ceux du mardi précédent. Mercredi, il y a eu un léger fléchissement; les prix étaient en baisse de 1/4 c. par livre, et sont restés à ce niveau toute la semaine. Le prix mi-gros du beurre moulu et non moulu est resté le même toute la semaine, savoir: 41c. pour le moulu et 40c. pour le non moulu. Arrivages cette semaine: 10,174 paq. contre 14,021 paq. semaine précédente et contre 8,882 paq. semaine correspondante l'année dernière; augmentation, 1,292 paq. Sur le marché local, mardi, il s'est offert et vendu 2,500 paq. à 37% et 36% pour le no 1 past., et le no 1, non past., respectivement. Cours publiés par cette Division pour le no 1 past.: mardi, no 1 past., 37%; à 38 1/4 c. jeudi et vendredi; no 1 past., 37% à 38c.; le no 1 non past., a été coté 1c. de moins. **CHAMBRES DE CAMPAGNE:** lundi, Ile Verte, 800 offerts, vendus 36%; samedi, St-Hyacinthe, 550 offerts, pas de vente. **Cablogramme de Londres:** Beurre, calme, N.-Zélande, 168 shillings à 171 shillings par 112 livres; Australie, 163 shillings à 167 shillings par 112 livres.

TORONTO: Marché calme mardi; commerce faible; mêmes prix que le vendredi précédent. Arrivages légers toute la semaine; mais suffisants pour fournir la demande qui était également légère. Mercredi, marché un peu moins ferme; vendredi les prix du No 1 past., et du No 1 non past., étaient en baisse de 1/4 c. par livre sur ceux du mardi précédent. A la fin de la

semaine le prix mi-gros du meilleur "Beurrerie" moulu, sans cartons, était en moyenne de 42.77c par livre contre 42.86c à la fin de la semaine précédente. Cours publiés par cette Division: mardi, No 1 past., 39 1/4 c.; No 1 non past., 38 1/4 c.; jeudi, No 1 past., 39 à 39 1/4 c.; No 1 non past., 38 1/4 c.; vendredi, No 1 past., 39c.; No 1 non past., 38 1/2 c.

NEW-YORK: Pendant la semaine finissant vendredi il est arrivé plus de 5,000 paq. de plus que la semaine précédente et plus de 2,700 paq. de plus que la semaine correspondante l'année dernière. Marché moins ferme pendant la première partie de la semaine; mercredi, baisse d'environ 1/2 c. par livre. Les prix sont remontés jeudi et le marché s'est clos à peu près au même point que la semaine précédente. La demande pour la consommation a été réduite parce que tant de gens sont en vacances. 166 fabriques faisant rapport à l'Association américaine des fabricants de beurre pour la semaine finissant le 3 août accusaient une diminution de production de 4.58 p.c., sur la semaine précédente et une diminution de production de 1.67 p.c., sur la semaine correspondante l'année dernière. Prix du gros à mi-gros pour le "Beurrerie" extra, pointage 92: lundi, 43 1/4 à 43 1/2 c.; mardi et mercredi, 43c.; pour le reste de la semaine, 32 1/2 c.

FROMAGE

MONTREAL: — Marché très calme mardi; les prix pour les arrivages courants sont restés à peu près les mêmes que le vendredi précédent. Marché calme toute la semaine; quelques ventes pour l'exportation du no 1 de l'Ouest ont été faites de 17-12 à 17-5-8c. Il y a eu une bonne demande pour les fromages de l'Est de 16-3-4 à 16-7-8c par les fabricants du fromage raffiné. A Brockville, jeudi, il s'est vendu 455 blancs et 455 colorés à 16-3-4c, et à Picton, vendredi, le fromage offert s'est vendu 17-1-16c. Samedi, le fromage offert à Vankleek Hill s'est vendu de 1-16c à 1-8c de moins que la semaine précédente tandis qu'à Nanawake et à Belleville, les prix payés dépassaient ceux du samedi précédent par 1-4 et 1-2c. Fromage offert au classement, Ontario et Québec, ville de Québec non comprise, semaine finissant le 10 août 1929: 63,251 from., contre 64,544 from., semaine précédente et contre 70,982 from., semaine correspondante l'année dernière. Sur le marché local, mardi, il s'est offert et vendu 2,600 from. à 16-3-4c pour le blanc et 16-5-8c pour le coloré. **CHAMBRES DE CAMPAGNE:** lundi, Perth, 366 blancs, 129 colorés offerts, vendus 16-11-16c; Cornwall, 227 blancs, 1,100 colorés offerts, vendus 16-7-8c; mardi, Woodstock, 170 offerts, pas de vente, 16-1-4c refusé; St-Pascal, 69 offerts, vendus 15-13-16c; jeudi, Brockville, 715 blancs, 675 colorés offerts, 455 blancs et 455 colorés vendus à 16-3-4c; vendredi, Picton, 650 offerts, vendus 17-1-16c; Danville, 885 offerts, vendus 15-1-2c; Chicou-

timi, 300 offerts, vendus 15-3-4c; samedi, Belleville, 1,621 blancs offerts, 682 vendus 17-1-2c, 426 à 17-7-16c et 513 à 17-3-8c; Nanawake, 155 blancs, 1,057 colorés, vendus 17-1-4c; Iroquois, 112 blancs, 332 colorés offerts, pas de vente, 16-3-8c refusé; Vankleek Hill, 408 blancs, 467 colorés offerts, vendus: blanc, 16-11-16c, coloré 16-3-4c; St-Hyacinthe, 92 offerts, pas de vente, 16-5-8c refusé, livraison à Montréal. **CABLOGRAMME DE LONDRES:** Fromage très calme; N.-Zélande, blanc, 85 shillings par 112 livres, coloré, 89 shillings par 112 livres. Il est encore trop tôt pour s'attendre à quelque amélioration. **TORONTO:** Marché calme, mardi; cours de 1-4c inférieurs à ceux du vendredi précédent. Mercredi, le marché a encore baissé de 1-4 à 1-2c; ces prix se sont maintenus pour le reste de la semaine. Cours publiés par cette division pour le

no 1 gros, coloré, paraffiné et classé: mardi, 18 à 18-1-4c; jeudi et vendredi, 17-1-2 à 18c.

NEW-YORK: Pendant la semaine finissant vendredi, il est arrivé plus de 251,000 liv., de moins que la semaine précédente et plus de 15,000 liv., de plus que la semaine correspondante l'année dernière. Le marché a fait preuve de plus d'activité, et le ton était plus ferme, quoiqu'il n'y ait pas eu de changement dans les prix. Prix du gros à mi-gros pour le fromage plat de choix: les mêmes que ceux de la fin de la semaine précédente, savoir: 22-1-2 à 23c. **CHAMBRES A FROMAGE DU WISCONSIN:** Bourse à fromage du Wisconsin: 185 from., "jumeaux" vendus 19-1-2c; chambres à fromage des cultivateurs: pas de gros fromages ni de "jumeaux" offerts.

Quantité de fromage offert au classement dans l'Ontario et le Québec (ville de Québec non comprise) pour la semaine finissant le 10 août:

	1929	1928
Ouest de l'Ontario et Toronto	9,401	9,206
Centre de l'Ontario	7,201	7,355
Est de l'Ontario et Québec	6,649	54,421

Totaux, Ontario et Québec 23,251 70,982
Totaux: Ontario et Québec, 1 jan. au 10 août 733,503 766,558

Quantités de beurre et de fromage reçues à Montréal et exportées du port de Montréal:

	Beurre	Fromage
Semaine finissant le 10 août 1929	10,174	52,685
Semaine finissant le 11 août 1928	8,882	50,278
Arrivages totaux, 1er mai au 10 août 1929	174,582	520,349
Arrivages totaux, 1er mai au 11 août 1928	163,242	562,566

EXPORTATIONS

Destination	Beurre	Fromage
Londres	Néant	4,728
Liverpool	"	2,730
Glasgow	"	1,431
Southampton	"	173
Avonmouth	"	4,073
Cardiff	"	2,480
Manchester	"	825
Leith	"	804
Newcastle	"	1,891
Aberdeen	"	254
Hull	"	396
Belfast	"	995
Dublin	"	102
Antilles B.	50	494
St-Jean, T.-N.	113	65

Totaux 163 29,441

Exportations totales, 1er mai au 10 août 1929: 2,574 beurre; 329,782 fromage.

Exportations totales, 1er mai au 11 août 1928: 2,324 beurre; 449,267 fromage.

Montréal, cours du 12 août: No 1, past. 37-3-4 c.; No 1, past. 36-3-4 c.; fromage, No 1, blanc et coloré, 17-1-2 c.

Toronto, cours du 12 août: No 1, past. 39 c.; No 1, non past. 38-1-2; fromage No 1, gros, coloré, paraffiné, classé par le gouvernement 17-3-4 à 18 c.

J. A. RUDDICK commissaire.

Ottawa, le 12 août 1929.

Enlevez les pommes de terre malades avant de mettre la récolte en terre

Les recherches faites par le Service de la Botanique des Fermes expérimentales démontrent que les patates atteintes de certaines maladies, comme le mildiou et la jambe noire, de même que celles qui ont des particules de terre adhérentes, portent des germes susceptibles de produire une pourriture destructive dans les tubercules eux-mêmes

et dans ceux avec lesquels ils viennent en contact. Le producteur ordinaire ne se rend malheureusement pas toujours compte du danger que présente ce moyen de propagation des maladies; ce n'est que lorsqu'il a subi des pertes sérieuses qu'il commence à ouvrir l'œil; il comprend alors que le meilleur moyen de prévenir cet accident est d'enlever tous les tubercules malades et la terre infectée avant de mettre la récolte en cave. Il n'est pas toujours facile de découvrir les tubercules malades car les parties atteintes sont souvent masquées par de la terre et d'autres débris. Ce

pendant en se servant d'une bonne claie, et en prenant des soins raisonnables, on devrait enlever presque tous les mauvais tubercules et une partie considérable de la terre contaminée à mesure que les patates passent sur la claie. Tous les tubercules qui présentent des symptômes de maladie, comme des raies imprégnées d'eau, des taches de pourriture molle et sèche, doivent être rejetés, parce qu'ils se décomposent presque immédiatement et font pourrir le reste de la récolte. Les tubercules qui présentent de graves avaries mécaniques, des atteintes de la gelée, de grosses fentes ou des meurtrissures, doivent aussi être enlevés parce qu'ils sont plus exposés à pourrir que les tubercules non-endommagés. En outre, les tubercules présentant une apparence cylindrique allongée, avec de nombreux yeux peu profonds et le point au bout de la couronne, doivent être rejetés parce qu'ils indiquent une grave maladie d'appauvrissement appelée "tubercule fusé". Les germes de cette maladie sont portés d'une saison à l'autre dans les tubercules et rendent une espèce non productive en deux ou trois saisons. Comme le virus qui cause cette maladie est très infectieux et qu'il est porté dans les patates, on fera bien d'éviter que celles-ci ne viennent en contact avec les patates saines. Ces recommandations s'appliquent principalement aux Provinces Maritimes et à Québec, mais elles s'appliquent également à toutes les localités où il est nécessaire de conserver longtemps les pommes de terres en cave.

PFENSEES

Le petit sacrifice de tous les instants, l'obscur petit sacrifice des petites joies et des petites aises de ce monde, est le plus grand de tous les sacrifices lorsqu'il est soutenu et renouvelé avec un plein consentement du cœur.

Louis VEUILLLOT

* * *
Je veux! C'est le mot le plus rare qui soit au monde, quoique le plus fréquemment usuré. Mais, quand un homme en a le secret terrible, qu'il soit pauvre aujourd'hui et le dernier de tous, soyez sûr qu'un jour vous le trouverez plus haut que vous.

LACORDAIRE

Désire acheter livres

Un collectionneur désire acheter vieux livres, magazines et gravures publiés avant 1850. Il vous paiera les plus hauts prix. Ecrivez à Chambre 100-362 Notre-Dame Est, Montréal.

DUPUIS

?

Avez-vous reçu
notre nouveau catalogue

AUTOMNE-HIVER 1929-1930 ?

PLUS COMPLET PLUS VARIE
PRIX PLUS BAS

Conditions de paiement faciles
Mille cinq cents des vôtres pour vous
comprendre et vous servir.

Découpez le coupon ci-dessous si vous n'avez pas
reçu votre exemplaire d'ici quelques jours.

Comptoir Postal **Dupuis Frères**
MONTREAL

Veuillez m'envoyer gratuitement votre catalogue Automne-Hiver 1929-30-TCN.

Nom

Adresse

Nom du chef de famille

Prends Ton Fusil... Grégoire



"Prends ton fusil, Grégoire, et prends ta canne à pêche;
Va chercher le dîner dans les bois d'alentours".
"Fort bien, la mère, et vois comme je me dépêche,
Je t'aurai un lapin, qui sait, peut-être un ours".

Grégoire se met en route et bientôt sous un chêne,
Au bord d'une prairie tout émaillée de fleurs,
Il se couche, s'endort et son rêve l'entraîne,
En des pays lointains, paradis des chasseurs.

Il rêve que partout, autour de lui, sur l'herbe,
Gambadent des lapins, frétilent des poissons,
Cependant que vers lui, un orignal superbe,
S'avance précédé d'un magnifique ours.

Il saisit son fusil, ... mais il ne tire pas;
Car ses hôtes nouveaux l'entourent pêle-mêle,
Curieux, fascines, riant tout bas, bien bas,
Pendant que le nemrod boit sa Dow Old Stock Ale.



Dow

Old Stock Ale
Mûrie à Point

Prime par la force et par la qualité